

Rapport de l'Atelier de restitution et de validation des études, l'une sur l'impact des conflits sur le fonctionnement des marchés nationaux et régionaux des produits céréaliers des différents pays du Sahel et l'autre sur les échanges et circuits régionaux de commercialisation des produits et intrants agricoles et vétérinaires en Afrique de l'Ouest et au Sahel.

Du 18 au 21 juin 2019

I. INTRODUCTION

Les principaux acteurs et consultants impliqués dans le commerce régional des produits et intrants agricoles du Comité Inter Etats de Lutte contre la Sècheresse au Sahel (CILSS), de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et des pays se sont réunis du 18 au 21 juin 2019, à l'Hôtel AHOEFA KING SALOMON GARDEN à Lomé, Togo. Etaient présents les acteurs des filières bétails – viande, céréalières et vivrières de douze pays de l'espace CILSS-CEDEAO (voir liste de présence en annexe).

L'atelier portait sur la restitution et la validation de deux études, l'une portant sur l'impact des conflits les marchés régionaux et le développement des filières dans l'espace CILSS-CEDEAO et l'autre sur les échanges et circuits régionaux de commercialisation des produits et intrants agricoles et vétérinaires en Afrique de l'Ouest et au Sahel.

II. OBJECTIFS DE LA RENCONTRE

Il s'agit d'un atelier régional de restitution et de validation de deux études dont les objectifs sont d'une part, de présenter les résultats des études en termes de circuits, de barrières, d'opportunités et perspectives de développement des filières, de solutions proposées et domaines d'intervention prioritaires. D'autre part de caractériser les conflits dans la bande sahélienne, de géolocaliser leurs zones de survenances régulières, de relever les acteurs et les marchés les plus affectés par ces conflits et enfin de proposer un plan d'actions budgétisé en vue de contribuer à leurs cessations progressives.

III. CEREMONIE D'OUVERTURE

La cérémonie d'ouverture a été ponctuée par trois interventions :

i – Le premier intervenant, le Coordonnateur régional du P2RS, Monsieur Felix COMPAORE a souhaité la bienvenue aux participants. Il a rappelé que cet atelier a été organisé par le Programme Régional d'Appui Accès aux Marchés (PRA-Marchés) du Comité permanent Inter-états de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS). Le PRA-marchés a pour mission de promouvoir le commerce régional des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques pour contribuer à la création de richesses et d'emplois, à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des

populations sahéliennes et ouest-africaines. Il a ensuite remercié la BAD pour son appui financier pour la réalisation des études et la tenue de cet atelier. Il a invité l'ensemble des participants à contribuer activement aux travaux pour aboutir à un rapport riche. Il a enfin souhaité plein succès aux travaux.

ii – Le deuxième intervenant, Monsieur Brahim Cissé, représentant le Directeur général de l'INSAH/CILSS a d'abord remercié les autorités togolaises pour l'accueil. Il a fait un bref rappel du rôle très important des marchés dans la gestion de la sécurité alimentaire aux niveaux local, national et régional. Il a invité les participants à évaluer avec rigueur la méthodologie afin de disposer d'un document consensuel pouvant être utilisé par toutes les parties. Il a enfin remercié les partenaires du CILSS en particulier la BAD pour son assistance technique et financière.

iii – Le discours d'ouverture a été prononcé par le Secrétaire Permanent du CILSS au Togo, Monsieur Otchotcho Kokou Julien. Il a exprimé ses vives remerciements aux participants d'avoir fait le déplacement ici à Lomé au Togo malgré les agendas chargés et a exprimé sa gratitude aux Partenaires Techniques et Financiers (PTF) notamment la BAD pour son soutien constant. Il a rappelé que de nombreuses analyses précédemment faites par le CILSS ont mis en évidence les principales contraintes à la fluidité des échanges commerciaux des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques entre les pays de la zone CILSS-CEDEAO, d'où la nécessité de mener des études approfondies en vue d'une solution durable. A cet effet, il a émis le vœu de compter sur l'intelligence collective réunie en ces lieux, pour qu'au terme des quatre jours de travaux, un document consensuel soit validé. Il a enfin rappelé les objectifs de la rencontre et déclaré ouvert «l'atelier de restitution et de validation de deux études, l'une sur l'impact des conflits sur le fonctionnement des marchés nationaux et régionaux des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques des pays de la zone CILSS-CEDEAO et l'autre sur les échanges et circuits régionaux de commercialisation des produits et intrants agricoles et vétérinaires en Afrique de l'Ouest et au Sahel».

IV. MISE EN PLACE DU BUREAU

Pour conduire les travaux, le bureau suivant a été mis en place :

Président : M. Otchotcho Kokou Julien, SPCONACILSS du Togo;

Vice-Président: M. Brahim Cissé du PRA-Marchés /CILSS;

Rapporteur 1 : M. Aguibou COULIBALY, Communication /INSAH /CILSS;

Rapporteur 2 : M. KOFFI Komenan Geoffroy, Directeur Exécutif de la filière oignon de Cote d'Ivoire.

Rapporteur 3 : M. Mamadou FAYINKEH, de ECEIAC / AFET de la République de la Gambie.

V. DEROULEMENT DES TRAVAUX

Après la présentation des participants, l'agenda de l'atelier a été validé o on peut noter deux sessions :

- A. **Session 1** : Restitution et validation de l'étude sur l'impact des conflits sur le fonctionnement des marchés.
- B. **Session 2** : Restitution et validation de l'étude sur les échanges et circuits de commercialisation.

A. SESSION 1 DE RESTITUTION ET VALIDATION DE L'ETUDE SUR L'IMPACT DES CONFLITS SUR LE FONCTIONNEMENT DES MARCHES NATIONAUX ET REGIONAUX DES PRODUITS AGRO-SYLVO-PASTORAUX ET HALIEUTIQUES DES PAYS DE LA ZONE CILSS-CEDEAO

La première étude sur l'impact des conflits sur le fonctionnement des marchés nationaux et régionaux des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques des pays de la zone CILSS-CEDEAO a été présentée par Dr Paul SARAMBE du Centre d'Etude, de Formation et de Conseil en Développement (CEFCOD).

La présentation a été faite en deux étapes autour des points suivants :

- I. RAPPEL DES OBJECTIFS, RESULTATS ATTENDUS
- II. METHODOLOGIE DE L'ETUDE
- III. METHODOLOGIE D'ELABORATION DU PLAN D'ACTION
- IV. PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS DE L'ETUDE
- V. PLAN D' ACTIONS
RECOMMANDATIONS

Le consultant a d'abord présenté les objectifs, la méthodologie, les résultats ainsi que la Caractérisation des conflits dans la bande sahélienne et les stratégies développées par les acteurs pour leurs résolutions. Il a indiqué que les enquêtes se sont déroulées dans quatre pays, notamment, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad.

De cette présentation, on retient ce qui suit :

Typologie des conflits: les échanges avec les acteurs ont permis d'identifier les conflits ci-après :

- les conflits agriculteurs-éleveurs
- les conflits d'intérêts (conflits fonciers, autour des points d'eau et des pâturages, etc.)
- les conflits de leadership (conflits autour des marchés, ethniques et identitaires, religieux, politiques et post électoraux, etc.)

- les conflits émergents (conflits consécutifs à l'absence de l'Etat, le refus d'intervenir en tant que force d'interposition)
- conflits liés aux obstacles à la libre circulation des personnes et des biens

Causes, origines et sources des conflits.

Deux causes essentiellement ont été recensées :

- les causes structurelles: consécutives à la définition peu claire des missions et rôle de chacun, projet associatif et communautaire non ou mal défini, divergence de vue quant aux objectifs des projets à réaliser, niveaux différents d'implication dans la mise en œuvre des projets, etc. et qui débouchent sur des désaccords ou des problèmes relationnels se manifestant par des sentiments de colère, de méfiance, d'animosité, de crainte ou de rancune;
- les causes conjoncturelles : ce sont les conflits qui ont aussi une importante charge émotionnelle et qui touchent à la fois aux modèles politiques et/ou économiques, socio – culturels en lien avec le secteur de la sécurité avec des éléments déclencheurs et/ou amplificateurs.

Zones les plus affectées

- En Mauritanie : les zones d'agriculture, les zones inondables de Tombouctou, Nioro, Nara, Qualata, Néma, Sélibaby, Ayoum -Al-Atrous, Kiffa, Rosso, Bogué, Kankossa, Guidimaka ;
- Au Mali : les zones d'orpaillage vers la Côte d'Ivoire et la Guinée-Conakry, les zones d'agriculture, les zones inondables et les zones de transhumance de Tombouctou, Gao, Kidal, Menaka, Taoudéni, Mopti (Sofara, Konna, Fatoma, Douentza), Bandiagara, Koro, Djéné, Bangass ;
- Au Tchad : les zones transfrontalières du Mali, du Nigéria, de la République Centre Africaine (RCA) avec des incursions régulières au Tchad et de la Lybie avec un grand impact sur la sécurité alimentaire des populations tchadienne qui font frontalières avec la Lybie ;
- Au Niger : les zones au niveau des marchés frontaliers avec le Nigéria et ceux du Mali

Les acteurs des conflits

- les Etats (services des douanes, gendarmerie, police, STD, etc.)
- les collectivités territoriales,
- les agriculteurs et leurs communautés,
- les éleveurs et leurs communautés,
- les commerçants de céréales
- les commerçants de bétails,
- les organisations d'éleveurs,
- les organisations d'agriculteurs et/ou de commerçants,

Les stratégies développées pour la résolution des conflits

- Initiatives endogènes
- Initiatives exogènes

Résolution des conflits entre agriculteurs-éleveurs

- Les stratégies de résolution passent par (1) la médiation par les leaders communautaires afin de préserver le vivre ensemble, (2) la résolution judiciaire classique auprès des tribunaux du droit commun avec application stricte des mesures législatives et réglementaires
- Résolution des conflits entre acteurs impliqués dans la gestion des marchés
- Les stratégies de résolution passent par (i) la médiation par les leaders impliqués ou non dans la gestion du marché (ii) la résolution judiciaire classique auprès des tribunaux du droit commun (iii) l'application stricte des mesures législatives et réglementaires en matière de gestion des marchés avec parfois la révocation du comité de gestion du marché et la mise en place d'un autre COGES.

Résolution des conflits indépendantistes (ex Nord Mali)

- négociation directe avec les indépendantistes afin de permettre l'arrêt du conflit ;
- négociation directe entre les indépendantistes et les humanitaires pour faciliter l'approvisionnement des populations en vivres principalement ;
- négociations directes entre les éleveurs transhumants et les indépendantistes pour faciliter la circulation du bétail à l'intérieur de la zone de conflit ;
- négociations directes entre les indépendantistes et les commerçants pour faciliter le fonctionnement des marchés dans les zones en conflit ;
- prise par l'Etat, de mesures d'investissement structurant au profit des communautés des zones sous tension
- affrontement armé entre les indépendantistes et l'armée ou affrontement armé entre les indépendantistes et l'Etat malien appuyé par des forces armées étrangères ou encore affrontement armé entre groupes djihadistes et Etat malien appuyé par les forces armées étrangères.

Résolution des conflits liés à l'insurrection (ex Boko Haram)

- ouverture de négociations avec des insurgés afin que ces derniers réintègrent la république sous conditions ;
- prise de mesures de déradicalisation des populations (surtout des jeunes) ;
- négociation directe entre les insurgés et les humanitaires, pour faciliter l'approvisionnement des populations en vivres principalement ;
- négociations directes entre les éleveurs transhumants et les insurgés pour faciliter la circulation du bétail à l'intérieur de la zone de conflit
- négociations directes entre les insurgés et les commerçants pour faciliter le fonctionnement des marchés dans les zones en conflit ;
- affrontement armé entre les insurgés et l'armée loyaliste ;
- organisation de convois sécurisés par les FDS pour sécuriser le déplacement, entre autres, des céréales et du bétail ;
- prise de mesures sécuritaires pour asphyxier les sources d'approvisionnement des insurgés (état d'urgence, couvre-feu, interdiction d'activités

Résolution des conflits politico-militaires (ex Soudan, RCA et Lybie)

- négociations entre les factions rebelles et le gouvernement avec l'appui des Nations Unies afin de faciliter l'arrêt des combats ;
- mise en place de force d'interpositions sous mandat onusien afin de mettre fin au conflit
- prise de mesures de protection des frontières afin d'éviter tout débordement du conflit sur les territoires voisins avec un contrôle strict des mouvements des personnes et des biens le long des frontières

Résolution des conflits politiques et post électoraux.

- fermeture des marchés pour éviter que le conflit s'installe dans les marchés
- freiner son expansion dans les autres marchés

Résolution des conflits avec les transporteurs routiers

- négociation avec les transporteurs et/ou leurs organisations afin de lever les blocus
- suspension temporairement des organisations de transporteurs pour les obliger à négocier

A la suite de cette première présentation, les contributions et préoccupations ci-après ont été soulevés par les participants :

- Les conflits récurrents entre agriculteurs et éleveurs,
- Les Changements Climatiques comme principales causes de tous ces conflits,
- L'insuffisance de conventions entre pays frontaliers,
- La nécessité de prise en compte des expériences réussies, cas de la Mauritanie,
- La croissance démographique et sa pression sur le foncier,
- Une meilleure organisation des acteurs, gestion du cas des intermédiaires,
- Révision et adaptation de certains textes et IEC...etc.

Ensuite le consultant a abordé sa deuxième présentation qui porte sur l'organisation et fonctionnement des marchés des produits agricoles et animaux ainsi que l'impact des différents types de conflits identifiés sur le fonctionnement des marchés. Puis il a énoncé le plan d'action résumé en quatre axes d'interventions.

Organisation et fonctionnement des marchés de produits animaux

D'une manière générale, les marchés de bétails sont peu organisés. Dans la majorité des pays, le développement urbain a rejoint les marchés à leurs emplacements initiaux. Il existe deux types de marchés: construits et ouverts. Dans les marchés construits, des COGES sont mis en place avec un comité de contrôle. Quand des comités de gestions existent, leur fonctionnement ne permet pas d'avoir de bonnes pratiques durables qui garantissent la sauvegarde des intérêts des animateurs du marché. Les marchés de bétails sont organisés en marchés de collecte situés dans les zones de pâturage. Ils sont aussi organisés en marchés de consommation dans les grandes villes. Ils ont

vocation de marchés à caractère sous régional. Ces derniers sont souvent des marchés transfrontaliers. Dans les marchés ouverts, la gestion est organisée mais reste informelle:

- les aménagements sont quasi inexistant;
- la précarité des installations est courante;
- l'existence légale du marché n'est pas toujours assurée;
- les taxes sont rarement prélevées chez les opérateurs des marchés;
- etc.

Les marchés se tiennent à tour de rôle dans une même zone et s'alimentent mutuellement.

Il y a ainsi des marchés qui se tiennent chaque trois (3) jours et d'autres chaque semaine.

Cette organisation permet aux petits marchés (qui se tiennent chaque 3 jours) d'alimenter les plus gros qui se tiennent chaque semaine.

Chaque grand marché (transfrontalier, intérieur à caractère sous régional) a son marché de rattrapage de sorte qu'en cas de perturbation de l'un, les acteurs se replient vers les marchés secondaires (marchés intérieurs, marchés de collecte).

Les marchés à bétails sont installés en dehors des zones d'habitation pour faciliter l'arrivée du bétail et éviter les nuisances.

Effets et impacts des conflits sur les marchés du bétail

- Les conflits identifiés existent depuis plusieurs années :
- plus de 10 ans pour les conflits agriculteurs éleveurs dans tous les pays concernés par l'étude ;
- plus de 10 ans pour le conflit politico-militaire au Soudan;
- entre 10 ans et plus pour les conflits dans la gestion des marchés ;
- entre 10 ans et plus pour les conflits politiques et post électoraux;
- plus de 07 ans pour le conflit lié à l'insurrection de Boko Haram qui touche à la fois le Niger et le Tchad ;
- plus de 7 ans pour le conflit politico-militaire en RCA ;
- plus de 7 ans pour le conflit politico-militaire en Lybie ;
- plus de 6 ans pour le conflit lié aux mouvements indépendantistes (Nord Mali)

Effets et impacts des conflits agriculteurs éleveurs

- perturbations des activités de production dont la réduction de la production agricole et la baisse de l'offre de céréales sur les marchés locaux ;
- impossibilité pour les éleveurs de faire paître leurs animaux par peur des représailles;
- réduction de l'offre de bétails sur les marchés locaux;
- baisse de l'animation des marchés;
- baisse de fréquentation des marchés;
- boycotts des marchés;
- fermeture prolongée des marchés;
- occupation anarchique des espaces (marchés temporaires)

Effets et impacts des conflits liés aux mouvements indépendantistes

- baisse de l'approvisionnement de certains marchés ;
- baisse de la fréquentation de certains marchés ;
- ouverture de nouveaux passages de convoyage des céréales et du bétail, ce qui allonge le temps de voyage et contribue à la hausse des prix des céréales et du bétail ;
- banditisme et dépossession des commerçants de leur argent par les insurgés et/ou les FDS, entraînant la baisse de la fréquentation/ approvisionnement/ animation des marchés;
- tracasseries des FDS obligeant les acteurs à changer de destination pour la vente de leurs produits

Effets et impacts des conflits liés aux insurrections (exemple Boko Haram):

- baisse de la durée de fréquentation des marchés et donc du temps d'animation des marchés ;
- allongement du temps de convoyage des produits (céréales et bétails) du fait de changement de trajet et qui induit une hausse des prix des produits (céréales et bétails);
- changement des flux des produits avec l'ouverture de nouveaux passages pour le convoyage;
- fuite des populations ;
- Mévente des produits (céréales et bétails);
- baisse des approvisionnements sur certains marchés;
- adaptation/réadaptation des stratégies d'approvisionnement des marchés de céréales ;
- apparition de nouveaux acteurs (intermédiaires, bouviers, etc.) avec de nouveaux modes de sécurisation;
- apparition du phénomène de banditisme, des vols, des rackets ;
- apparition des stratégies de partage des risques entre acheteurs et vendeurs de céréales et de bétails.

Effets et impacts des conflits politico-militaires et des conflits politico-communautaires

- arrêt des flux de marchandises entre les pays
- ralentissement du flux et entraves à la libre circulation des personnes et des biens
- prise de mesures sécuritaires de protection des frontières avec pour effets le renchérissement du prix des produits (céréales et bétails)
- conflits latents pouvant dégénérer en conflits communautaires suivis de fermeture des marchés
- déplacements/migrations/exodes de communautés vers des centres plus sûrs et sécurisés

Cette deuxième présentation a fait l'objet de commentaires et contributions suivants :

- La prise en compte d'un problème de bien-être social,
- Nécessité d'un projet de prévention des crises entre acteurs (agriculteurs et éleveurs),
- Besoin d'une forte sécurisation des localités,
- Actualisation de la carte des transactions avec la situation cruciale dans la région de Mopti au Mali,
- Nécessité de manuel de gestion des marchés,
- Recherche d'équilibre entre culture céréalières et cultures de rente,
- ...etc.

PLAN D'ACTION

Abordant le plan d'action, le consultant a d'abord présenté le contexte, les objectifs et les résultats avant de présenter les quatre axes d'intervention, ainsi que les différents programmes subséquents :

Rappels des principaux défis à relever

Dans les quatre pays, l'accès aux denrées alimentaires est toujours compromis par la situation sécuritaire préoccupante et les mesures restrictives mises en place.

Sur les marchés agricoles, les prix des céréales fluctuent et sont en hausse comparés à la moyenne quinquennale. Les termes de l'échange céréale/bétail sont globalement inférieurs à la normale avec une détérioration plus prononcée dans la bande sahélienne.

Les principaux défis dans la mise en œuvre du plan d'actions se présentent comme suit :

- rehausser les connaissances des acteurs afin de permettre une appropriation des textes législatifs et réglementaires en matière de libre circulation des personnes et des biens ;
- appuyer les actions visant la prévention et la gestion des conflits pour un meilleur fonctionnement des marchés dans les pays ;
- suivre et appuyer la mise en œuvre des politiques d'aménagement du territoire des pays et donc de développement.

Objectif Global: apporter un appui aux acteurs des marchés (céréales et bétails) qui sont affectés par les conflits à maîtriser les outils adaptés de prévention et de gestion des conflits dans le cadre de la sécurité alimentaire.

Objectifs spécifiques, il s'agit:

- améliorer les connaissances et l'appropriation par les acteurs des textes législatifs et réglementaires en matière de libre circulation des personnes et des biens ;

- appuyer les pays d'intervention (Mali, Mauritanie, Niger et Tchad) dans l'aménagement harmonisés et concerté des espaces ainsi que la gestion rationnelle des ressources naturelles ;
- contribuer au renforcement des capacités des acteurs des pays d'intervention en gestion des infrastructures socioéconomiques ;
- appuyer et accompagner les pays d'intervention en matière de prévention et de gestion des conflits ;
- promouvoir le développement de partenariats en matière de coordination et de suivi des actions dans les pays d'intervention

Résultats attendus

- les acteurs ont accru leurs connaissances et se sont appropriés les différents textes législatifs et règlementaires en matière de libre circulation des personnes et des biens ;
- les pays sont appuyés dans l'élaboration et la mise en œuvre des plans d'aménagement de leur territoire ainsi que la gestion harmonisée et concertée des ressources naturelles ;
- les capacités des acteurs sont renforcées en matière de gestion d'infrastructures socioéconomiques ;
- les pays sont appuyés et accompagnés dans la prévention et la gestion des conflits ;
- le développement des partenariats permet une amélioration de la coordination et le suivi des actions de développement dans les pays d'intervention

Axes d'intervention

- **Axe 1 : Amélioration des connaissances des acteurs sur les textes législatifs et règlementaires en matière de libre circulation des personnes et des biens**
 - Programme 1 : Communication, information, sensibilisation et plaidoyer
 - Objectif 1: favoriser la mobilisation sociale pour l'implication effective de toutes les parties prenantes à la prévention et à la gestion des conflits.
 - Programme 2 : Capitalisation des acquis et partage d'expériences sur la gestion des conflits (séminaires thématiques, voyages d'études, bilans etc.)
 - Objectif 2: Capitaliser les bonnes pratiques en matière de prévention et de gestion des conflits
- **Axe 2 : Mise en place, développement et appui à la gestion des infrastructures**
 - Programme 1 : Réalisation des infrastructures socioéconomiques adaptées
 - Objectif 1: Construire et adapter des infrastructures socioéconomiques
 - Programme 2 : Renforcement des capacités des acteurs
 - Objectif 2: Développer les compétences des acteurs pour la gestion des infrastructures
- **Axe 3 : Synergie et partenariat**

- Programme 1 : Amélioration d'un mécanisme conjoint de coordination
- Objectif 1: renforcer la collaboration dans la prévention et la gestion des conflits
- Programme 2 : Promotion du partenariat pour la coordination des actions
- Objectif 2: Bâtir une synergie d'actions afin de potentialiser les efforts de développement.

- **Axe 4 : Pilotage et suivi-évaluation**

BUDEGT DU PLAN D'ACTION (2019 – 2021)

Le budget ci-après a été présenté par les consultants :

Axe	Budget (x 1000)
Axe 1 : Amélioration des connaissances des acteurs sur les textes législatifs et règlementaires en matière de libre circulation des personnes et des biens	2 746 000
Axe 2 : Mise en place, développement et appui à la gestion des infrastructures	9 476 000
Axe 3 : Synergie et partenariat	2 900 000
Axe 4 : Pilotage et suivi-évaluation	800 000
Total	15 922 000

NB : le Coordonnateur du P2RS a jugé que le présent budget est largement en dessous du budget prévisionnel pour la réalisation de ce projet. Aussi, faudra-t-il remettre ce budget à hauteur de 400 millions de dollars US.

SYNTHESE DES ECHANGES

PLAN D'ACTION : compléments et préoccupations extraits des débats et travaux de groupe

- Identification des acteurs et recensement de leur besoin en renforcement des capacités
- Capitalisation et partage de bonnes pratiques de gestion de conflits
- Etude de faisabilité pour sélectionner les bénéficiaires du programme test
- Financer et permettre aux exploitations familiales d'avoir accès aux crédits pour accroître la production
- Accompagner les femmes et les jeunes pour les aider à sortir de leur vulnérabilité dans les zones de conflits.
- Soumission de projets par les interprofessions au niveau des pays par axe.
- Niveau d'étude très faible des membres
- Faible capacité de mobilisation financière ;

- Faible capacité de production ;
- Niveau d'étude très faible des membres
- Maîtrise insuffisante des tics- Insuffisance des politiques nationales et régionale
- Faible collaboration avec les unions, fédérations, GIE--
- Mauvaise et/ou Problème d'identification des acteurs clés pour la mise en œuvre des projets et programme (faiblesse organisationnelle des acteurs)
- Certaines restrictions saisonnières des pays
- Les politiques drastiques des Etats en matière de sécurité face au terrorisme
- Menace des produits extracommunautaires
- L'insuffisance des infrastructures
- Identification foncière
- L'accroissement industriel des cultures de rente
- L'orpaillage anarchique
- Effets du Changement climatique
- La concurrence déloyale des produits extracommunautaires

RECOMMANDATIONS

Au titre des recommandations, les consultants ont fait les propositions suivantes :

La mise en œuvre des recommandations ci-dessous commande l'adoption d'une approche holistique, participative, centrée sur la recherche de synergie et de complémentarité au niveau des structures d'appui au développement des populations. C'est à ce seul prix qu'il sera possible de donner des chances de succès aux différents projets et programmes mis en œuvre dans la bande sahélo saharienne.

C'est ainsi que les différents projets et programmes pourront produire les résultats et les impacts à la hauteur des attentes des acteurs qui ont une multitude d'attentes et de besoins touchant à la fois à la sécurité, la libre circulation des biens et des personnes, l'accroissement des productions, la commercialisation des produits, la lutte contre la violence, le banditisme, les rebellions, etc.

Cela concerne la coexistence pacifique entre les différents ethnies et tous acteurs qui qu'ils soient et d'où qu'ils viennent.

Pour parvenir à la réalisation des différents engagements ci-dessus exprimés, les recommandations ci-après peuvent être formulées à l'endroit :

- **des Etats** : travailler à assurer la présence de l'Etat en tout lieu et en tout temps. Cela apportera du réconfort aux différents acteurs qui s'aviseront qu'ils font partie intégrante des acteurs du développement au niveau de chaque Etat ;
- **du CILSS et des CONACILSS**: multiplier les rencontres d'échanges et de concertation afin que les différents projets et programmes travaillent en synergie. Cette approche de coordination des actions permettra de potentialiser les efforts et éviter les doublons voire la dispersion des forces et des moyens ;

- **des collectivités territoriales** : réaliser qu'elles sont des acteurs de développement et par conséquent doivent jouer leurs rôles de maîtres d'ouvrage dans la programmation, la mise en œuvre et le suivi de la mise en œuvre des différents projets et programmes au profit des différentes couches des populations qu'elles entendent servir;
- **des leaders religieux et traditionnels** : ils doivent réaliser qu'ils sont des acteurs incontournables dans la gestion des conflits, et par conséquent, ont un rôle important à jouer dans la résolution des différents conflits ;
- **des partenaires techniques et financiers**: s'associer au CILSS et aux différents CONACILSS pour mettre en place et financer les différents cadres d'échanges et de concertations afin d'assurer un financement optimum des projets et programmes au profit des plus pauvres surtout , tous ceux qui sont laissés pour compte parce que ce sont ces situations qui constituent les terreaux fertiles aux actes de banditisme, de vols, de rackets, de rebellions ainsi qu'aux différents actes djihadistes qui ne font qu'endeuiller les populations, les empêchent de s'investir dans des actions qui participent au développement économique, politique et social des différents Etats membres du CILSS.

Extraits des compléments de recommandations issues des travaux de groupe

- Les conflits récurrents entre agriculteurs et éleveurs,
- Les Changements Climatiques comme principales causes de tous ces conflits,
- L'insuffisance de conventions entre pays frontaliers,
- La sécurisation de la transhumance transfrontalière,
- Développement de l'aliment bétails,
- La nécessité de prise en compte des expériences réussies, cas de la Mauritanie,
- La croissance démographique et sa pression sur le foncier,
- Une meilleure organisation des acteurs, gestion du cas des intermédiaires,
- Révision et adaptation de certains textes
- La prise en compte d'un problème de bien-être social,
- Nécessité d'un projet de prévention des crises entre acteurs (agriculteurs et éleveurs),
- Besoin d'une forte sécurisation des localités,
- Actualisation de la carte des transactions avec la situation cruciale dans la région de Mopti au Mali,
- Nécessité de manuel de gestion des marchés,
- Redynamisation de la culture céréalière à travers des semences adaptées, résistantes à la sécheresse,
- Recherche d'équilibre entre culture céréalières et cultures de rente,
- Une forte implication des organisations professionnelles dans la gestion des infrastructures
- Deux représentants des faitières dans le comité de pilotage de chaque pays

- Deux représentants des organisations professionnelles dans le comité de pilotage des projets du CILSS
- Au niveau des indicateurs dans les définitions des cibles donner des chiffres au lieu de parler de nombre
- Infrastructures : réalisation et équipement des marchés à bétail
- Prévoir une action sur le transport du bétail : bétailières adaptées
- Promouvoir le vote des codes pastoraux

TRAVAUX DE GROUPE

Pour enrichir le rapport présenté, quatre groupes ont été formés selon les commissions suivantes :

- **Commission 1** : le profil et les caractéristiques des acteurs rencontrés, la caractérisation des conflits dans la bande sahéenne et les stratégies développées par les acteurs pour leurs résolutions ;
- **Commission 2** : les stratégies développées par les acteurs pour la résolution des conflits
- **Commission 3** : l'analyse des forces et faiblesses des acteurs, les opportunités et les menaces de l'environnement extérieur des acteurs et des zones concernées en matière de prévention et de gestion des conflits ;
- **Commission 4** : l'organisation et le fonctionnement des marchés de produits agricoles, des produits animaux ;

Toutes les commissions en plus de leurs thématiques, ont été appelées à se prononcer sur le plan d'action.

Après les travaux de groupes, une séance de restitution en plénière a été faite selon les détails en annexe.

VALIDATION DE L'ETUDE

Au regard des commentaires et compléments émis çà et là à la suite des documents soumis, des différentes présentations et exposés faits par les consultants et pendant les travaux de groupe ; sous réserve de leurs prises en compte, le rapport de l'étude sur l'impact des conflits les marchés régionaux et le développement des filières dans l'espace CILSS-CEDEAO a été validé par acclamations.

B. SESSION 2 DE RESTITUTION ET VALIDATION DE L'ETUDE LES ECHANGES ET CIRCUITS REGIONAUX DE COMMERCIALISATION DES PRODUITS ET INTRANTS AGRICOLES ET VETERINAIRES EN AFRIQUE DE L'OUEST ET AU SAHEL

Cette session a démarré par les remerciements du Chargé du Commerce Informel et de la Concurrence de la Commission de la CEDEAO, Dr Seydou Sacko qui venait de nous rejoindre et s'est dit honoré de se trouver parmi nous et a souhaité pleins succès aux travaux.

A la suite la démarré la série de présentations des consultants du Cabinet GRAD (Group Consulting) autour des points suivants :

- I. L'introduction de l'Etude et Contexte du Commerce au Sahel et Afrique de l'Ouest (rappel des objectifs, résultats attendus, méthodologie de l'étude)
- II. L'état de lieu des filières (Filières Oignon, Céréales/Grain, Tomate, Filières Intrants et intrants zoo-sanitaires / vétérinaires)
- III. Les Outils et instruments mis en œuvre pour booster les échanges commerciaux du bétail dans les pays et la sous-région
- IV. L'Etat des lieux des échanges commerciaux sur les grains (céréales et niébé) en Afrique de l'Ouest et au Sahel et Stratégies des acteurs au niveau régional et national.
- V. Les Opportunités et perspectives de développement des filières

Les consultants ont d'abord présenté les objectifs de l'étude, les caractéristiques des zones agro écologiques, les infrastructures de base du commerce, les politiques et réglementations générales régissant le commerce régional des produits agricoles, les insuffisances et les entraves. Il a indiqué entre autres ce qui suit :

- *Les objectifs de l'étude à savoir :*
 - *Faire l'état des lieux des échanges commerciaux des produits agricoles, agroalimentaires et du bétail dans l'espace régional pour déterminer les forces et les faiblesses ;*
 - *Identifier et analyser les outils et instruments mis en œuvre au niveau national et à l'échelle régionale pour booster les échanges commerciaux, relever les acquis et les limites ;*
 - *Identifier les différents obstacles qui se dressent à tous les points de la chaîne de valeur à l'égard des échanges commerciaux et des investissements pour renforcer la résilience et la sécurité alimentaire et nutritionnelle des pays (infrastructures, tracasseries routières, législations/réglementations, dynamique organisationnelle des acteurs/structuration...)* ;

- *Identifier les mesures et les investissements prioritaires à caractère sous-régional déclinés en sous-projets multisectoriels intégrateurs visant à relier les zones de grande production aux zones de consommation et à même de garantir une meilleure résilience des populations ;*
- *Définir les budgets nécessaires pour la mise en œuvre de ces plans d'actions pour lever les différentes contraintes au niveau national et à l'échelle régionale.*
- *La méthodologie à savoir les pays couverts par l'étude sont le Burkina Faso, le Sénégal, le Niger, le Mali et le Tchad pour le Sahel, et la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Nigeria pour la zone côtière d'Afrique de l'Ouest et es filières/produits retenus pour le bétail sont : (bovins, ovins, caprins, volailles) et viande ; les Grains (maïs, riz, niébé) ; Féculents (Gari, Atiéké, Plantain) ; les Tomates et Oignons et les Intrants (Semences, Engrais, produits vétérinaires --vaccins et concentrés).*
- *Déterminer les caractéristiques des zones agro écologiques*
 - *l'écosystème entièrement sahélien (Mauritanie, Niger)*
 - *l'écosystème sahélien et en partie des savanes (Burkina Faso, Mali, Sénégal, Gambie et Cap-Vert et Tchad)*
 - *l'écosystème des savanes et des forestier (Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Ghana, Côte d'Ivoire, Bénin, Nigéria et Togo)*
 - *l'écosystème entièrement forestier (Liberia et Sierra Leone).*

Cette première présentation a fait l'objet de quelques questions de compréhension soulevées par les participants auxquelles ont répondu les consultants.

Ensuite les consultants ont abordé les autres présentations qui portent sur :

- *La filière Bétail-Viande, l'état des lieux des échanges commerciaux de bétail et de viande ; les circuits de commercialisation ; les stratégies des acteurs privés et de la société civile au niveau régional et national ; les coûts et prix du bétail et de la viande dans la sous-région.*
- *La Filière Céréales/Grain : Etat des lieux des échanges commerciaux sur les grains (céréales et niébé) en Afrique de l'Ouest et au Sahel et Stratégies des acteurs au niveau régional et national*
- *Chaîne de valeur maïs, riz.*
- *La Filière TOMATE : Production, Importation, Exportation ; Acteurs de la commercialisation et leurs stratégies.*
- *La Filière Intrants : Etat des lieux du commerce régional des engrais en Afrique de l'Ouest et au Sahel; Obstacles au commerce régional des engrais en Afrique de l'Ouest et au Sahel; Outils et instruments.*
- *La Filières intrants zoo-sanitaires / vétérinaires, Commerce, marché, difficulté, enjeux et perspectives Filières des aliments du bétail, Problématique de l'alimentation du bétail, Tendances d'évolution.*

- Les Outils et instruments mis en œuvre pour booster les échanges commerciaux du bétail dans les pays et la sous-région : Présentation et échanges.
-

De ces différentes présentations, quelques préoccupations et compléments ont été faits par les participants.

Il s'agit entre autres que le circuit de commercialisation et le commerce de bétail demeurent marqués par : i) une faible structuration et insuffisance d'organisation, une lourdeur, complexité et coût assez élevé, ii) un mécanisme de règlement rudimentaire dans les transactions commerciales ; iii) le rôle prépondérant des intermédiaires (dilani) dans le processus de fixation du prix et la timidité du secteur bancaire dans le financement de la commercialisation des produits de l'élevage compte tenu des risques jugés trop élevés et de la faible bancarisation des acteurs. Les principales contraintes à la fluidité des échanges commerciaux des céréales et légumineuses entre les pays d'Afrique de l'Ouest et du Sahel sont : l'instabilité de l'offre en termes de volume et de régularité dans l'approvisionnement.

De façon globale, les entraves à la circulation des produits agricoles à l'intérieur des pays comme aux frontières amènent souvent les grands utilisateurs à recourir à d'autres marchés plus structurés pour s'approvisionner. Le transport inadapté du bétail et des produits agricoles. La faible application des textes sur les normes de sécurité sanitaire du bétail et des produits agricoles. Aussi la mauvaise connaissance des textes communautaires sur le commerce régional et la non application des textes par les pays limitent la libre circulation des produits agricoles dans la région. Les politiques de la CEDEAO et celles de l'UEMOA devraient être harmonisées ou synchronisées pour éviter les confusions dans les esprits des commerçants, des industriels et autres opérateurs économiques locaux.

Mais la principale préoccupation reste la récurrente problématique des tracasseries routières.

SYNTHESE DES ECHANGES

PRINCIPALES DIFFICULTES : Flux transfrontaliers, entraves au commerce, renforcement des capacités des organisations professionnelles privées, plaidoyer et renforcement du dialogue public-privé, appui aux politiques/protocoles/Règlements régionaux :

- L'absence d'un mécanisme de financement durable pour la continuité et la pérennisation du dispositif de suivi des flux transfrontaliers et cela indépendamment des appuis des Partenaires Techniques et Financiers;
- La non mise œuvre de la bourse régionale des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques comme outils d'accroissement des transactions formelles;
- Le renforcement des capacités en ressources humaines (informaticien, statisticien, gestionnaire de base de données, communicateur, comptable et gestionnaire de subventions) juniors bilingues;

- La faiblesse des organisations professionnelles nationales qui contraste avec l'existence d'organisations faitières régionales fortes. Or le rôle de ces organisations nationales dans la promotion du commerce inter-régional demeure capital aussi bien pour l'établissement des liens commerciaux et l'organisation des circuits commerciaux que pour la levée de toute espèce d'obstacle au commerce des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques.
- Le problème de transformation et de conservation des produits agricoles devait être pris en compte dans la mise en œuvre des projets et programmes en vue de la création d'emplois et de la valeur ajoutée.
- Le renforcement des capacités des acteurs concernant les aspects de conservation et de connaissance des textes régionaux sur la libre circulation du bétail – viande et des produits agricoles.
- Uniformisation des emballages et la professionnalisation des acteurs.
- La promotion de la consommation des produits locaux dans les différents pays dans l'espace CILSS-CEDEAO.
- Amélioration des données statistiques.

Suite aux éclairages des experts et responsables du CILSS et de la CEDEAO ici, présents, les points ci-dessous sont résumés en termes de perspectives.

PERSPECTIVES

- ✓ Appuyer et accompagner des organisations faitières à se concerter pour la facilitation commerciale, fluidifier le convoyage des camions et la signature de MoU Multipartite pour la mobilisation de ressources financières internes ;
- ✓ Rechercher des financements pour la collecte des données de flux transfrontaliers et la facilitation commerciale auprès des partenaires techniques et financiers;
- ✓ **Mettre en place l'Association Ouest Africaine du Commerce Transfrontalier des produits Alimentaires, Agro-sylvo-pastoraux et Halieutiques – AOTAH et installer le Secrétariat Technique du PARCI-1 en Afrique de l'Ouest ;**
- ✓ **Réaliser une étude (interne) régionale d'élaboration de la stratégie de mobilisation des ressources financières internes des organisations socioprofessionnelles privées membres de AOTAH / WACTAF ;**
- ✓ Réaliser des enquêtes terrain pour actualiser la cartographie complète des corridors, des produits et des moyens de transport du commerce transfrontalier en vue de l'extension du dispositif de suivi des flux et les barrières au commerce ;
- ✓ Formuler un projet à long terme de recherche de financement pour le renforcement, la valorisation et la pérennisation du dispositif de suivi des flux et des barrières au commerce ;
- ✓ Réaliser une étude et proposer des réformes pour harmoniser des procédures de commerce transfrontalier des produits alimentaires, agro-sylvo-pastoraux et halieutiques en vue de l'élimination des obstacles au développement du commerce formel ;

- ✓ Améliorer la connaissance des acteurs majeurs qui opèrent au niveau national et au plan régional ; promouvoir des liens d'affaires solides et opérationnels entre ces acteurs, et renforcer la capacité des organisations professionnelles pour qu'elles assurent leur propre souveraineté et offrent des services concrets à leurs membres.
- ✓ ...etc.

FEUILLE DE ROUTE

Aller vers l'opérationnalisation accélérée de l'Association Ouest Africaine du Commerce Transfrontalier des produits Alimentaires, Agro-sylvo-pastoraux et Halieutiques – AOTAH / West African Association for Cross-Border Trade, in Agro-forestry-pastoral and Fisheries Products – WACTAF.

Proposition de membres des instances de gouvernance et opérationnelle

Comité de gestion :

1. Président (Nigéria):
2. Vice-présidente chargée des questions de genre (Côte d'Ivoire):
3. Vice-présidente chargée des questions administratives (Togo) :
4. Vice-président chargé des questions céréalières, intrants et semences (Burkina Faso) :
5. Vice-président chargé des questions de transport (Ghana) :
6. Vice-président chargé des questions vétérinaires et physto-sanitaires (Bénin):
7. Vice-présidente de l'organisation des espaces (marchés) de vente et d'achat (Côte d'Ivoire):
8. Vice-président chargé du plaidoyer (Sénégal) :
9. Vice-président chargé relations avec les autres associations socioprofessionnelles régionales et Continentales (Gambie):
10. Vice-président chargé des questions pastorales et la résolution des conflits (Tchad):
11. Vice-président chargé des relations avec les Communautés Economiques d'Intégration Régionale (Niger):
12. Vice-président chargé des questions de résilience des populations (Mauritanie):
13. Vice-président chargé des questions de Stockage (Mali):
14. Vice-présidente chargée de la transformation (Togo) :
15. Vice-président chargé de la capitalisation (Niger) :
16. Vice-président chargé de la jeunesse (Burkina Faso) :

Secrétariat Permanent

1. Secrétaire permanent (CILSS):
2. 1^{er} Assistant du Secrétaire Permanent (Côte d'Ivoire):

3. 2^{ème} Assistant du Secrétaire Permanent (Nigéria):
4. Comptable : (à déterminer)
5. Conseiller Commerce Informel et Concurrence (CEDEAO):
6. Conseiller Statistiques, Commerce Extérieur, Accords de Partenariat Economique, Accords Commerciaux, Zone de Libre Echange Continentale Africaine (ZLECAf) – (CEDEAO):
7. Conseiller Secteur Privé (CEDEAO):

Personnes Morales et Observateurs

- Alliance Borderless
- Observatoire des Pratiques Anormales (OPA) de l'UEMOA
- Task Force de la CEDEAO sur le Schéma de Libéralisation des Echanges de la CEDEAO
- ENDA Centre Africain pour le Commerce, l'Intégration et le Développement (ENDA CACID)

VALIDATION DE L'ETUDE

Au regard des commentaires et compléments recueillis à la suite des documents soumis, des différents présentations et exposés faits par les consultants et les experts responsables du CILSS et de la CEDEAO ; sous réserve de leurs prises en compte, le rapport de l'étude sur les échanges et circuits régionaux de commercialisation des produits et intrants agricoles et vétérinaires en Afrique de l'Ouest et au Sahel est validé par acclamations.

CEREMONIE DE CLOTURE DE L'ATELIER

- Adoption du rapport de l'atelier
- Intervention du Chargé du Commerce Informel et de la Concurrence de la Commission de la CEDEAO
- Intervention du représentant du DG de l'INSAH /CILSS
- Intervention du Coordonnateur régional du P2RS
- Discours de clôture du SPCONACILSS du TOGO

ANNEXES :

Annexe 1 : Agenda de la session de restitution et validation de l'étude sur l'impact des conflits sur le fonctionnement des marchés

Mardi 18 juin 2019		
Heure	Activités	Responsable
9h 00 – 9h 45	1. Accueil, installation des participants (Mme DIALLO/CISSE Michelle + Hotesses) Maître de cérémonie (Aguibou COULIBALY) 1. Allocution de bienvenue du Coordonnateur Régional P2RS/CILSS 2. Discours du DG INSAH 3. Discours d'ouverture du SP/CONACILSS ou Commissaire CEDEAO 4. Présentation des participants 5. Présentation du programme et des objectifs de l'atelier 6. Photo de groupe 7. Interview media	Equipe du Projet CILSS Equipe du Projet P2RS
Pause-café		
9h 45 -10h 00	Mise en place du Présidium Présidence : Monsieur Kokou Otchotcho (Secrétaire permanent du CONACILSS/Togo) 1 ^{er} Rapporteur : Mr Aguibou COULIBALY (Chef UAMCID/INSAH-CILSS) 2 ^{ème} Rapporteur : Mr Roger Felix N'Cho BONI (Côte d'Ivoire) 3 ^{ème} Rapporteur : Mr FAYINKEH Mahamadou (Gambie)	GRAD
10h00 -10h 45	Présentation du rapport et du plan d'action <ul style="list-style-type: none"> ▪ Méthodologie, Objectifs ▪ Résultats , Plan et budget 	Consultant
10h45-11h15	<ul style="list-style-type: none"> • Profil et caractéristiques des acteurs rencontrés ; • Caractérisation des conflits dans la bande sahéenne et Stratégies développées par les acteurs pour leurs résolutions 	Consultants
11h15-11h45	Organisation et fonctionnement des marchés de produits agricoles, des produits animaux	Consultants
11h45-12h15	PLAN D'ACTION	Consultants
12h15-12h45	CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	Consultants
12h45-14h	Pause déjeuner	CILSS
14h-17h	Présentation des TDR de travaux de groupe Travaux de groupes	Consultants Participants
16h-16h15	Pause-café	CILSS
Mercredi 19 juin 2019		
8h30-12h45	Présentation en plénière des travaux de groupe 1, 2, 3, 4 et 5 Echanges	Consultants Participants
10h30 – 10h45	Pause café	
12h45-14h	Pause déjeuner	Consultants
16h-16h15	Pause-café	CILSS
	Finalisation du rapport	
14h-17	Relevée des conclusions Clôture :	Tous les participants

Annexe 2 : Agenda de la session de restitution et validation de l'étude sur les échanges et circuits de commercialisation

20 juin 2019		
Heure	Activités	Responsable
8h30 – 10h45	Présentation zone Sahel et Afrique de l'Ouest : <ul style="list-style-type: none"> • Caractéristiques des zones agro écologiques ; • Infrastructures de base du commerce ; • Politiques et réglementations générales régissant le commerce régional des produits agricoles ; • Inventaire des politiques et réglementations générales. 	GRAD
Pause-café : 10h30 – 10h45		CILSS
10 h 45 – 11 h 45	Filière Bétail-Viande : <ul style="list-style-type: none"> • Etat des lieux des échanges commerciaux de bétail et de viande ; • Circuits de commercialisation ; • Stratégies des acteurs privés et de la société civile au niveau régional et national ; • Coûts et prix du bétail et de la viande dans la sous-région. 	GRAD
11 h 45 – 12 h 30	Outils et instruments mis en œuvre pour booster les échanges commerciaux du bétail dans les pays et la sous-région : Présentation et échanges.	GRAD
Pause-déjeuner : 12 h 30 – 14 h 00		CILSS
14 h 00 – 15 h 00	Obstacles au commerce régional du bétail et de la viande au Sahel ; Opportunités et perspectives de développement de la filière Filière Céréales/Grain : Etat des lieux des échanges commerciaux sur les grains (céréales et niébé) en Afrique de l'Ouest et au Sahel et Stratégies des acteurs au niveau régional et national. Chaîne de valeur maïs, riz	GRAD
15 h 00 – 17 h 00	Filière TOMATE : Production, Importation, Exportation ; Acteurs de la commercialisation et leurs stratégies Filière Intrants : Etat des lieux du commerce régional des engrais en Afrique de l'Ouest et au Sahel ; Obstacles au commerce régional des engrais en Afrique de l'Ouest et au Sahel ; Outils et instruments	GRAD
21 juin 2019		
8 h 30 – 10 h 30	Filières intrants zoo-sanitaires / vétérinaires Commerce, marché, difficulté, enjeux et perspectives Filières des aliments du bétail Problématique de l'alimentation du bétail. Tendances d'évolution	GRAD
Pause-café : 10 h 30 – 10 h 45		CILSS
10 h 45 – 12 h 30	Commercialisation /Contraintes / Situation des sous-produits agro-industriels /Exportations et importations de sous-produits agro-industriels /Circuits de commercialisation	
Pause-déjeuner : 12 h 30 – 14 h 00		CILSS
14 h 00 – 15 h 00	Identification préalable de projets pour le développement du commerce intra régional de produits et intrants agricoles : Projets multisectoriels, Projets de la filière bétail-viande, Projets de la filière engrais, Projets de la filière intrants vétérinaires et aliments du bétail	GRAD
15 h 00 – 16 h 00	Plan d'actions pour le développement du commerce Intra régional de produits et intrants agricoles dans l'espace : Plan d'actions de la Filière bétail-viande, plan d'actions de la Filière Céréales et féculents, Plan d'actions de la Filière engrais	GRAD
16 h 00 – 17 h 00	<ul style="list-style-type: none"> • Synthèse des échanges • Feuille de route • validation • Clôture 	Equipe du Projet P2RS/G RAD

Annexe 3 : liste des participants

Atelier de restitution de l'étude sur l'impact des conflits sur le fonctionnement des marchés nationaux et régionaux de produits céréaliers des différents pays du Sahel

Lomé/Togo, du 18 au 19 juin 2019

LISTE DES PARTICIPANTS

N° Ordre	Prénom (s) & Nom (s) – Name & Surname	Institution / Fonction – Institution / Title	Adresse (Tel, email) – Address (Tel, email)
Bénin			
1.	F. Gratien DENADI	Secrétaire Général - Syndicat National des Conducteurs de Camionnettes du Bénin (SYNACOCAB)	02 BP 1600 Cotonou – Bénin Tel : (00229) 97 37 08 66 / 97 83 62 52 Email : denadifg@gmail.com
2.	Boubacar DJAOUGA MAMADOU	Chargé de la mobilisation des ressources COFENABVI-AO	03 BP 2900 Cotonou – Bénin Tel : (+229) 97 13 73 77 Emails : djagboub@gmail.com ; djagboub@yahoo.fr
3.	Rouka Amakpé ADEKPEDJOU	Secrétaire Administrative, Revendeurs en Gros de Tomate Fraîche de Dantokpa (ARGTFD)	0376P/N Cotonou – Bénin Tel : (+229) 66 06 42 70
4.	Gilles DOVONOU	Interprète – Indépendant	Cotonou – Bénin Tel : (+229) 95 95 76 13 Email : gdovonou1@yahoo.fr
5.	A. Raoufou RADJI	Interprète – Indépendant	Cotonou – Bénin Tel : (+229) 61 88 69 76 Email : radjirouf@yahoo.fr
6.	Laovi Barnabé AMEHOU	Technicien - CASIS Forum Bénin	Cotonou – Bénin Tel : (+228) 97 97 04 69 / (+229) 97 48 37 82
Burkina-Faso			
7.	Samuel BOUDA	Président – Fédération Nationale des Coopératives des Producteurs de tomate du Burkina Faso (F.N.C.P.T/BF)	Ouagadougou – Burkina Faso Tel. (00226) 70 94 49 78 Email : tomatefedbf@gmail.com
8.	Daba LENDI	Président – Comité Interprofessionnel des Filières Céréales et Niébé du Burkina (CIC-B)	11 BP 1837 Ouagadougou 11 Burkina Faso Tel : (+226) 70 72 27 49, (+226) 25 34 06 34 Emails : ferpsafünba@yahoo.fr ; cicb@fasonet.bf
9.	Mahamadi KANAZOE	Comité Interprofessionnel de la Filière Oignon du Burkina (CIFOB)	Ouagadougou – Burkina Faso Tel : (+226) 70 24 23 78 Email : kzoemahamadi@gmail.com
10.	Paul SARAMBE	Consultant – Centre d'Etude de Formation et de Conseil en Développement (CEFCOD)	06 BP 10024 Ouagadougou – Burkina Faso Tel : (+226) 70 08 12 26 Email : paulsarbinso@gmail.com
11.	Boureima KOLOGO	Consultant CEFCOD	06 BP 10585

			Ouagadougou – Burkina Faso Tel : (+226) 70 17 42 60 Email : boureimakologo@yahoo.fr
12.	Abdoulaye MANDO	GRAD Consulting Group	Ouagadougou – Burkina Faso Tel : (+226) 67 42 96 92 Email : amando@gradcg.com
Côte d'Ivoire			
13.	Roger Felix N'Cho BONI	Point Focal CILSS et Secrétaire Chargé des relations extérieures COFENABVI-AO	Abidjan – Côte d'Ivoire Tél. : (+225) 22 44 42 42 Emails : bonirfc@gmail.com ; bonirfn@yahoo.fr
14.	Lou Djenan Marie KALOU épouse DJE BI	Présidente du Conseil d'Administration (PIA) – Interprofession de l'Oignon de Côte d'Ivoire (IOCI)	17 BP 570 Abidjan 17 Côte d'Ivoire Tel : (+225) 07 59 38 38/(+225) 72 99 63 08 Emails : interprofessionoignons@gmail.com ; marieepsedje@gmail.com
15.	Komenan Geoffroy KOFFI	Directeur Exécutif – Interprofession de l'Oignon de Côte d'Ivoire (IOCI)	17 BP 570 Abidjan 17 Côte d'Ivoire Tel : (+225) 07 50 47 04 / (+225) 41 93 09 27 Email : interprofessionoignons@gmail.com
16.	Colette IRIE LOU IRIE	Présidente Conseil d'Administration (PCA) - Fédération Nationale des Sociétés Coopératives de vivriers de Côte d'Ivoire (FENASCOVICI)	05 BP 3060 Abidjan 05 Abidjan – Côte d'Ivoire Tel : (+225) 08 84 11 92 / (+225) 22 42 86 34 Email : fenacovici_leaderduvivrier@yahoo.fr
17.	Alda Aline KADIO	Assistante de Mme IRIE LOU	Abidjan – Côte d'Ivoire Email : kaaline285@gmail.com
Gambie			
18.	Abdoulie S. KHAN	Executive Secretary Agribusiness Services and Producers Association – Ministry Trade and Agriculture	Banjul – Gambie Tel : +220 9911248 +220 7043182 Emails : Khan_ghatson@yahoo.co.uk ; aspagambia@gmail.com
19.	Mahamadou FAYINKEH	Executive Managing Director ECEIAC / AFET	Brikama – Gambie Tel : (+ 220) 726 16 53 / (+220) 366 47 33 Emails : mfayinkeh@yahoo.com ; mfayinkeh@gmail.com ; afet@gamtel.gm
Ghana			
20.	Issaka ALI	Assistant CILSS	Accra – Ghana Tel : (+233) 02 03 57 36 63 Email : issakaali556@gmail.com
21.	Abdul-Nasiru AKAKADE	Executive GLIBTA	Tema – Ghana Emails : akakademoro@yahoo.com ; omarnasiru@gmail.com
22.	Mensah Kofi ADOMAKO	Cargo Owners and Tomato Traders	Kumasi – Ghana

		Association	Tel : (+233) 244 46 05 51 Email : kadomakomensah@gmail.com
Mali			
23.	Siré BA	Président – Groupement des Commerçants Mil/Sorgho du Mali (GCMS Mali)	Mopti – Mali Tél.: (+223) 77 93 70 09 Email : sireba63@hotmail.fr
24.	Hamadoun NIALIBOULY	Vice-Président – Filière Bétail Viande Mali (FEBEVIM)	Bamako – Mali Tel. (00223) 66 79 57 38 et au 77 93 70 09 s/c aboubacarba802@hotmail.com ; zoucoul1@yahoo.fr
Mauritanie			
25.	Ahmed El Hadj NE SALEM	SG – Groupement National des Associations des Coopératives Pastorales (GNAP)	Nouakchott - Mauritanie Tél ; (+222) 46 43 78 66 Email : gnap92m@hotmail.fr
Niger			
26.	Bello DOUA	Président Interprofession de la filière Bétail Viande, Cuirs et Peaux (IP BVCP)	BP : 12845 Niamey – Niger Tel : (+227) 85 11 58 89 / (+227) 96 29 36 61 Email : conibet@yahoo.fr
27.	Hanafi ABOUL-AZIZ	Président du Conseil d'Administration, Association Nationale des Coopératives des Professionnels de la Filière Oignon(ANFO)	BP : 12 484 Niamey – Niger Tel : (00227) 96 58 07 39 / 94 98 95 61 Email : anfوناتional@yahoo.com
Nigeria			
28.	Abdul'Aziz Zakari MAIKANO	Cowpea, Beans, Millet DAKANAU International Grains Market Traders Association (DIGMATA)	Kano – Nigeria Tel : +234 080 37 87 53 19 Email : abdulaziz@gmail.com
29.	Nachirou SALAMI	Point Focal Commerce Transfrontalier, CILSS	Lagos - Nigeria Email : nachiru.salami@cilss.int
30.	Nasiru Muhammed SANI	Secretary, Sango Attan International Colas nut Market	Lagos – Nigeria Emails : alsanatrtransport@gmail.com ; alsanatrtransport@yahoo.com ; dmarcafrica@gmail.com ; nachiru.salami@cilss.int
31.	Muhammed Kudan ABDULLAHI	General Secretary, Lagos State - Mile 12 Perishables Good International Market,	Kano – Nigeria Tél : (+234) (0) 803 473 3453 (+229) 97643266 (+234) (0) 8024 782037 (+234) (0) 8023 7198 64 Emails : alsanatrtransport@gmail.com ; alsanatrtransport@yahoo.com ; dmarcafrica@gmail.com ; nachiru.salami@cilss.int
Sénégal			
32.	Mamadou FALL	Président National – Association Nationale des Professionnels de la Viande et du Bétail au Sénégal (ANPROVBS)	BP : 1153 Dakar RP – Sénégal Tel : (+221) 776 58 35 95 Email : anprovbs@gmail.com
33.	Aimé Ebrihimpa	Directeur des partenariats –	BP : 3698 Peytavin Dakar –

	SENGHOR	UNACOIS Jappo	Sénégal Tel : (00221) 776 37 37 06 / 338 89 29 70 Emails : cesairesenghor@gmail.com ; aime.senghor@unacois.org ;
Tchad			
34.	Drep Ahamat BICHARA	Président – Interprofessionnelle de la Filière Elevage du Tchad (CONFIFET) et (CONORET)	N'djaména – Tchad Tél. (+235) 66 29 55 36 Email : drepfils55@gmail.com
35.	Soumaine ALBACHAR ALVONI	Trésorier Général - Conseil National de Concertation des Producteurs Ruraux du Tchad (CNCPRPT)	BP 5995 N'djaména – Tchad Tél : (+235) 66 33 06 22 Email : soumainealba@yahoo.fr ; cncprpt_optchad2@yahoo.com
Togo			
36.	Kokou OTCHOTCHO	Secrétaire Permanent du CONACILSS	Lomé – Togo Tel : (+228) 90 72 27 06 Email : otchotchojulien@yahoo.fr
37.	Ayaba Mawuelom HOUNKANLI	Chargée d'études à l'INSEED	Lomé – Togo Tel : (+228) 93 05 94 94 Email : ayabahouk@gmail.com
38.	Passim-Souwe TOUZA	Ingénieur Adjoint de la Statistique – INSEED	BP 7335 Lomé – Togo Te : (+228) 90 92 46 23 Email : touzamaxime@yahoo.fr
39.	Afi Conforte KOBLI	Présidente, Association des Importateurs et Exportateurs de Tomate	Lomé – Togo Tél : (00228) 90 00 21 36 / 99 49 49 96
40.	Adjoavi Sitou AKITANI	Responsable Administratif et Financier - Réseau Ouest Africain des Céréaliers (ROAC)	21 BP 150 Lomé – Togo Tel : (+228) 90 86 19 88 / 22 61 22 72 Email : akitansitou@gmail.com ; roacsiege@gmail.com
41.	Ayaba M. HOUNKANLI	INSEED	BP 138 Tel : (+228) 93 05 94 94 Email : ayabahouk@gmail.com
42.	Kossiwa I. GASSOUSSI	Commerçante Tomate	Lomé – Togo Tel : (+228) 90 19 55 20
43.	Amavi AYITCHEOU	Secrétaire Général SYPROREMAT	Lomé – Togo Tel : (+228) 90 14 44 38
44.	A. Kou Adzino AMEGANVI	-	Lomé – Togo Tel : (+228) 92 37 83 67
45.	Helène Ayaba HOSSOU	Revendeuse de Tomate	Lomé – Togo Tel : (+228) 90 08 36 33
46.	Essie GARTOR	-	Lomé – Togo Tel : (+228) 92 65 39 66
47.	Abla KLANLENOU	Commerçante de tomate fraîche	Lomé – Togo

			Tel : (+228) 98 65 10 90
48.	Chérifa BAKOR	Commerçante de tomate	Lomé – Togo Tel : (+228) 90 98 97 70
49.	Kwasi BOCCO	Commerçant de tomate fraîche	Lomé – Togo Tel : (+228) 92 45 03 07
50.	Sossoukpè SENA	Commerçante de tomate	Lomé – Togo Tel : (+228) 90 08 93 35
51.	Adjowa KOUDOU	Commerçante de tomate	Lomé – Togo Tel : (+228) 90 08 89 31
52.	Akoélé Hubertine AYITCHOU	Commerçante de tomate	Lomé – Togo Tel : (+228) 93 12 72 10
53.	Widjouba LANTEKA	Commerçante de céréales - EPE	Lomé – Togo Tel : (+228) 90 12 12 35 e2petogo@gmail.com
54.	Gamba Nana DARE	Commerçante de céréales au Nord Togo – Association Eau Potable et Protection de l'Environnement (EPE)	Lomé – Togo Tel : (+228) 91 84 83 99 Email : darenana@hotmail.com
55.	Dede KPODAR	Commerçante de tomate	Lomé – Togo Tel : (+228) 90 05 52 35
56.	Kokoevi B. AGBEGNIGAN-K	Commerçante de tomate	Lomé – Togo Tel : (+228) 90 05 78 41
57.	Adole BLIVI	Commerçante de tomate	Lomé – Togo Tel : (+228) 90 10 37 01
58.	Kwami Thierry KPACHAVI	Chauffeur	Lomé – Togo Tel : (+228) 90 04 54 89
59.	Akouavi KOULOUNG	Revendeuse Tomate	Lomé – Togo
60.	Massari Bruce AHEBA	Trésorière	Lomé – Togo
CILSS			
61.	Aguibou COULIBALY	Communicateur, Chef UCID CILSS/INSAH	Bamako – Mali Tel : (+223) 20 22 21 48 Email : aguibou.coulibaly@cilss.int
62.	Assitan Michelle CISSE	Assistante de Direction CILSS/Institut du Sahel (INSAH)	Bamako – Mali Tel : (+223) 20 22 21 48 Email : assitan.cisse@cilss.int ; cissassitan@yahoo.fr
63.	Felix De Valois E. COMPAORE	Coordonnateur Régional P2RS CILSS/Secrétariat Exécutif	03 BP 7049 Ouagadougou Tél. +226 25 49 96 00 / (+226) 70 26 63 70 Email : felix.compaore@cilss.int
64.	Brahima CISSE	Expert PRA Marchés CILSS/INSAH	03 BP 7049 Ouagadougou Tél. +226 25 49 96 00 Emails : brahima.cisse@cilss.int ; cissebra@hotmail.com ; cissebra@yahoo.com
65.	B. Alexis NAGALO	Expert Chargé des acquisitions/P2RS CILSS/Secrétariat Exécutif	03 BP 7049 Ouagadougou Tél : (+226) 25 49 96 00 Email : alexis.nagalo@cilss.int
66.	Dieudonné KAM	Assistant Flux Commerciaux Transfrontaliers et Gouvernance Routière CILSS/INSAH	03 BP 7049 Ouagadougou Tél. +226 25 49 96 00 Email : dieudonne.kam@cilss.int kamdd2005@gmail.com
67.	Barthélemy Famba Sidibé	Assistant Gouvernance Routière CILSS/Institut du Sahel (INSAH)	Bamako – Mali Tel : (+223) 65 06 51 00 Email : barthsidib@gmail.com ; famba.sidibe@cilss.int

Annexe 4 : synthèse des travaux de groupe lors de la session de restitution et validation de l'étude sur l'impact des conflits sur le fonctionnement des marchés

GROUPE 1

<p>Président du groupe HAMADOU Nialiboly Rapporteur KANAWOE Mahamadi Assistant SOUMAINE Albachar et MAHAMADOU Fayinkeh ALI Issaka KALOU EPSE Djebi GASTOR Essie KLALENOU Abla KOUDOU Adjowa KOBLI Afi Conforte HELENE Ayaba Hossou ADIKPEDJOU Rouka A</p>	<p>Au Tchad Le Niger -des excursions également du soudan au Tchad <u>Pour la bande du Niger</u> Ajouter le Burkina Faso le Benin et le Nigeria <u>Sur la carte</u> -Ajouter le nord du Burkina et le nord –est du Nigeria <u>Les acteurs des conflits</u> -ajouter les investisseurs agro-business <u>Les stratégies développées pour la résolution des conflits</u> -Les résolutions inter-états La résolution du conflit lié à l'insurrection de Boko Haram -Création d'emplois pour les jeunes désœuvrés</p>
--	---

Groupe de travail proposition

Profil des acteurs rencontré

- Le ROPA et APSS structures sous régional n'ont pas été ciblés

La typologie des conflits :

- L'accaparement des terre par nos autorités et mettre à la disposition des investisseurs de l'occident défavorise l'exploitation familiales et la réduit la zone sylvo-pastoral

Causes et origines :

- Le changement climatique et l'accroissement de la population la salinisation de la zone côtière

Plan d'Action et Budget :

- identification des acteurs et recensement de leur besoin en renforcement des capacités
- Capitalisation et partage de bonnes pratiques de gestion de conflits
- Etude de faisabilité pour sélectionner les bénéficiaires du programme test
- Financer et permettre aux exploitations familiale d'avoir accès aux crédits pour accroître la production
- Accompagner les femmes et les jeunes pour les aider à sortir de leur vulnérabilité dans les zones de conflits.
- Soumission de projets par les interprofessions au niveau des pays par axe.

Recommandation

- Une forte implication des organisations professionnelles dans la gestion des infrastructures
- Deux représentants des faitières dans le comité de pilotage de chaque pays
- Deux représentants des organisations professionnelles dans le comité de pilotage des projets du CILSS

Groupe 2 : Les stratégies développées par les acteurs pour la résolution des conflits

<p>Présidium Président : FALL Mamadou 1^{er}Rapporteur : DJAOUGA M. Boubacar 2^{ème} Rapporteur : AÏTEWOU Akouélé</p>	<p>Membres: Siré BA, Daba LENDI, Abdhoulie Khan, Kofi Adomako, Barthélémy Famba SIDIBE, Bichara DREP, Akitani Sitou</p>
--	---

Résolution des conflits entre agriculteurs -éleveurs

- Promotion des pratiques intensives en agriculture et en élevage
- Elaborer des politiques cohérentes de développement de l'élevage dans tous les pays et dans la sous-région

- Organiser des rencontres périodiques avec tous les acteurs concernés pour régler les problèmes de parcours du bétail
- Mettre en place un système d'alerte précoce
- Cadre de concertation et de dialogue

Résolution des conflits entre acteurs impliqués dans la gestion des marchés

- Mettre en place des comités inclusifs des acteurs de la filière
- Mettre en place des systèmes de contrôle de la gestion

Résolution des conflits indépendantistes

- Instauration de la bonne gouvernance politique dans tous les secteurs (étatiques et privés)

Résolution des conflits électoraux et post-électoraux

- Transparence et équité dans les processus électoraux

Résolution des conflits avec les transporteurs routiers

- Application correcte des textes
- Mettre en place des cadres de concertation impliquant tous les acteurs

Plan d'actions

- Au niveau des indicateurs dans les définitions des cibles donner des chiffres au lieu de parler de nombre
- Infrastructures : réalisation et équipement des marchés à bétail
- Prévoir une action sur le transport du bétail : bétailières adaptées
- Promouvoir le vote des codes pastoraux

Groupe 4 : Thème : Organisation et fonctionnement des marchés de produits agricoles, des produits animaux / Examen et validation du plan d'action

Composition du groupe	
1. IRIE Lou Irié Colette, Présidente du Groupe (Côte d'Ivoire)	7. KPODAR Dédé (Togo)
2. SENHOR Aimé, Rapporteur (Sénégal)	8. GASSOUSSI Kiossiya (Togo)
3. MAIKAN Abdoul Aziz (Nigéria)	9. AGBEGNIGAN K Kokou (Togo)
4. DARE Gamba Nana (Togo)	10. DOUA BELLO (Niger)
5. LANTEKA Widjoubà (Togo)	11. SIDIBE Barthélemy (Mali)
6. BLIVI ADOLE (Togo)	12. DENADI F. Gratien (Bénin)
	13. KOULONG Akouavi (Togo)
	14. KADIO Alda Aline (Cote d'Ivoire)

Chapitre 3 : Organisation et fonctionnement des marchés de produits agricoles, des produits animaux

3.1. Caractérisation des marchés de produits agricoles

Les marchés de produits agricoles sont caractérisés par d'importants flux à l'intérieur des pays et avec les pays voisins. Le tableau ci-dessous résume les flux des produits agricoles.

Étendre le champ d'action des Zones de production parce que tous les pays de l'Afrique de l'Ouest sont producteurs des spéculations citées

Parler de l'organisation des marchés des produits agricoles Exemple 1 : de la Côte d'Ivoire les femmes ont été organisées en coopératives pour faciliter la commercialisation des produits agricoles cette organisation est faite dans toutes les régions de la Côte d'Ivoire

Exemple 2 : Au nord Togo un mouvement de femmes subventionné par l'Etat dans la commercialisation de la tomate

Tableau 2 : Flux internes de céréales

Spéculations	Zones de production	Zones de transit	Zones de destination
Mil, sorgho	Inter fleuve de San, Ségou, Bankass, Koro et la région de Sikasso, Séno, Kita, Koutiala, Diéma, Didiéni, Monimpé, Bla	San, Ségou, Sikasso, Koutiala, Mopti, Bamako, Kayes	Mopti, Kayes, Gao, Bamako, Gossi et la région de Tombouctou, le sahel occidental, Kayes
Riz local	Office Niger, Inter fleuve, San, région de Mopti, Diré, Tombouctou, Sikasso	San, Bamako, Sikasso, Mopti, Kayes, Bla	Bamako, Ségou, Koutiala, San, Sikasso, et Kayes, Koulikoro

Maïs	Sikasso, Koutiala, Kita, Kenièba, Diéma	Sikasso, Koutiala, Niono, Diéma, Kayes,	Sikasso, Bamako,
------	---	---	------------------

Source : rapport de la mission conjointe d'évaluation des marchés et de la sécurité alimentaire au Mali, Campagne de commercialisation 2016/2017.

Tableau 3: Flux externes des céréales et légumineuses et autres produits

Spéculations	Pays/Zones d'origine	Pays/Zones de destination
Mil/Sorgho	Mali (Koutiala ; Sikasso, Ségou), Burkina Faso , Tchad	Côte d'Ivoire, Mauritanie, Niger, Sénégal , Soudan
Riz local	Mali (Ségou, Delta de Mopti, vallée du Niger de Gao et Tombouctou)	Mauritanie, Guinée,
Riz importé	Sénégal, Cote d'ivoire, Lybie	Mali Ouest, Sud, Centre et Nord. Nord du Tchad (Borkou, Ennedi, Tibesti)
Maïs	Mali (Sikasso, Kayes), Burkina Faso	Sénégal, Niger, Mauritanie
Arachide	Mali (Koutiala, Sikasso, Kayes, San, Kita, Diéma, Bankass), Senegal	Cote d'Ivoire, Mauritanie, Niger, Guinée, Siéra Léone
Niébé	Mali (Bankass, Koutiala, Sikasso, Diema, Kita), Burkina, Niger	Cote d'Ivoire, Sénégal, Libéria
Fonio	Mali (Bankass, Sikasso, Kita), Burkina	Cote d'Ivoire,
Sésame	Mali (Bankass, Koutiala, San) Niger Tchad	Burkina Faso Cameroun, Soudan, Nigéria
Poisson	Tchad (Lac)	Nigéria (Borno)
Pois chiche	Tchad	Soudan
Poivron	Niger	Nigéria

Source : rapport de la mission conjointe d'évaluation des marchés et de la sécurité alimentaire au Mali, Campagne de commercialisation 2016/2017

3.2. Caractérisation des marchés de bétails

Les marchés de bétails sont organisés en marchés de collecte, situés dans les zones de pâturage, en marchés intérieurs de consommation généralement dans les grandes villes, en marchés intérieurs à caractère sous régional, en marchés transfrontaliers.

Les marchés se tiennent à tour de rôle dans une même zone et s'alimentent mutuellement. Il y a ainsi des marchés qui se tiennent chaque trois (3) jours et d'autres chaque semaine. Cette organisation permet aux petits marchés (qui se tiennent chaque 3 jours) d'alimenter les plus gros qui se tiennent chaque semaine.

De manière générale, chaque grand marché (transfrontalier, intérieur à caractère sous régional) a son marché de rattrapage de sorte qu'en cas de perturbation de l'un, les acteurs se replient vers les marchés secondaires (marchés intérieurs, marchés de collecte).

Les marchés à bétails s'installent en dehors des zones d'habitation et/ou des marchés du tout-venant (céréales, légumes, viande, articles manufacturés...) pour faciliter l'arrivée du bétail et éviter les nuisances (poussière, déjections des animaux, bruits...). Quand ils sont dans les petites localités, Cependant le développement urbain a rejoint certains marchés à leur emplacement.

Il existe de nombreux marchés à bétails dont quelques-uns sont construits. A Ndjamen (Tchad) par exemple, il y a 2 grands marchés à bétails à savoir celui de Diguel et de Goudji, mais aucun n'est construit car les terrains qui les abritent ne sont pas destinés à ce type d'activité.

Dans les marchés construits, parfois avec l'appui de partenaires techniques et financiers, des COGES sont mis en place avec un comité de contrôle.

Les COGES sont composés des acteurs directs et indirects des marchés (commerçants, les éleveurs, les bouchers, commune d'implantation du marché, service technique de l'élevage...

Les membres du COGES sont résidents de la localité d'implantation du marché. Le rôle du COGES est de collecter les taxes, assurer la maintenance du marché et réaliser les gros travaux d'entretien, assurer la sécurité des installations...

Les COGES disposent de leur comité de contrôle.

En conclusion, les marchés de bétails et de céréales sont peu organisés au Niger et au Tchad. Quand des comités de gestions existent, leur fonctionnement ne permet pas d'avoir de bonnes pratiques durables qui garantisse la sauvegarde des intérêts des animateurs du marché.

Tableau 4 : Flux externes du bétail

Spéculations	Pays/Zones d'origine	Pays/Zones de destination
Gros bétail : camelin et bovin	Tchad, Niger	Nigéria (Borno), soudan, lybie egypte
Gros bétail : bovin d'embouche	Burkina Faso	Nigéria, Côte d'Ivoire, Ghana, Bénin, Mali
Petit bétail : Ovin / Caprin	Tchad, Niger, Soudan	Burkina Faso

Source : Enquêtes terrain CEFCODE, novembre 2018

L'ensemble des flux du bétail et des céréales est résumé dans la carte 2 ci-dessous.

Carte 1: Carte des flux des produits (céréales et bétails)

PLAN D'ACTION

Logique d'intervention	Indicateurs de performance	Source de vérification	Hypothèses/risques
AXE 1 : amélioration des connaissances des acteurs sur les textes législatifs et réglementaires			
Programme1 : Communication, sensibilisation et information des acteurs sur les textes législatifs et réglementaires			
Objectif global : favoriser la mobilisation sociale pour l'implication effective de toutes les parties prenantes à la gestion des conflits	<ul style="list-style-type: none"> - Taux d'amélioration du niveau de connaissance des acteurs - Diminution de la méconnaissance des droits et devoirs des acteurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport de CASEM - Revue à mi-parcours - Lettre Interne d'Informations (Bulletin) 	<ul style="list-style-type: none"> • Stabilité de l'environnement socio-politique national • Stabilité de l'environnement économique international
Action 1 : Sensibilisation de 90 % des acteurs, les leaders coutumiers et religieux et les structures locales, les structures déconcentrées de l'Etat, les maires en vue de leur implication dans la gestion des conflits et d'améliorer la demande de connaissance	<ul style="list-style-type: none"> - 90 % les leaders coutumiers et religieux et les structures locales, les structures déconcentrées de l'Etat, les maires - Nombre de campagnes menées ; - Nombre de structures communautaires (commission villageoises, COGES) renforcées - Nombre de personnes touchées par les campagnes de sensibilisation en faveur de la gestion des conflits 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports annuels et semestriel - Ordres de mission 	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité des ressources humaines et financières - Insécurité
Action 2 : • Mise en place d'un réseau de journalistes ou des communicateurs, de parlementaires et des élus locaux sur les textes réglementaires et	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de réseaux de journalistes/communicateurs - Nombre de parlementaires - Nombre d'entités touchées 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports annuel et semestriel - Publications 	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité des ressources humaines et financières

Logique d'intervention	Indicateurs de performance	Source de vérification	Hypothèses/risques
législatifs de gestion des conflits			
Action 3: • Organisation dans les différentes langues des émissions télévisuelles, des débats radiophoniques et des causeries éducatives sur la gestion des conflits en tenant compte des groupes spécifiques, etc.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de diffusion synthèse dans les journaux - Nombre des débats radiophoniques - Nombre d'émissions télévisuelles - Nombre de causeries débats - Pourcentage (%) de personnes touchées (en respectant le genre) 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports annuel et semestriel 	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité des ressources humaines et financières
Action 4: •Organisation des théâtres forum, des causeries débats et des projections de films	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de théâtres forum organisés - Nombre de causeries débats menés - Nombre de projection de films - Pourcentage (%) de personnes touchées 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports annuel et semestriel 	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité des ressources humaines et financières
Action 5 : Organisation des caravanes de plaidoyer en faveur de la gestion des conflits	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de caravanes organisées - Nombre de régions et de communes couvertes - Nombre de personnes touchées 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports annuel et semestriel 	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité des ressources humaines et financières
Action 6 : Elaboration des outils IECCCSur la gestion des conflits	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de modules IEC élaborés - Nombre de séances de sensibilisation - Nombre de rencontres organisées par an - Nombre d'ateliers organisés par an - Nombre de voyages d'études organisés par an - Nombre de personnes touchées 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports annuel et semestriel 	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité des ressources humaines et financières
Programme 2 : Capitalisation des acquis et partage d'expériences sur la gestion des conflits			
Objectif : Capitaliser les bonnes pratiques et informer les acteurs sur ces pratiques	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de documents collectés - Nombre de bonnes initiatives - Nombre d'outils de bonnes pratiques - Volume de financement 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports d'activités PRA/ MARCHES - Rapport d'activités CONACILSS 	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité des ressources humaines et financières
Action 1 : Organisation des séminaires thématiques sur la gestion des conflits afin de sensibiliser tous les autres ministères et le secteur privé et la société civile	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de séminaires organisés - Nombre de thématiques - Nombre de personnes touchées du secteur public et du privé - Nombre de CASEM abordant des thématiques sur les conflits 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports annuel et semestriel 	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité des ressources humaines et financières

Logique d'intervention	Indicateurs de performance	Source de vérification	Hypothèses/risques
Action 2 : Organisation des voyages d'études et d'échanges au niveau régional et sous régional	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de voyages d'études et d'échanges organisés - Nombre de régions et sous régions couvertes - Nombre de personnes touchées 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports d'activités PRA/MARCHE S - Rapport d'activités CONACILSS 	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité des ressources humaines et financières
Action 3 : Organisation d'un forum national sur les conflits pour le partage d'expériences et de connaissance dans le domaine	<ul style="list-style-type: none"> - 1 forum national organisé - Nombre de personnes touchées - Nombre d'expériences discutées et partagées - Nombre de structures associatives en tant que centre de référence dans leur spécialité touchée - unecartographie des compétences conflits établie - nombre de documents sur les conflits traduits en langues nationales 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports d'activités 	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité des ressources humaines et financières
Axe 2 : Développement des infrastructures et appui à leur gestion			
Programme 1 : Réalisation des infrastructures socioéconomiques adaptées			
Objectif spécifique : Construire et adapter des infrastructures socioéconomiques	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de croissance des structures socioéconomiques - Nombre d'infrastructures 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports d'activités 	Disponibilité des ressources humaines et financières Insécurité
Action 1 : Réalisation des schémas régionaux d'aménagement du territoire	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'études SRAT réalisées et adoptées - Nombre de Bureaux d'études recrutés 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports d'activités 	Disponibilité des ressources humaines et financières
Action 2 : Réalisation des aménagements agricoles et pastoraux (construction de barrages et de forages et puits pastoraux) ;	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'APS élaborés - Nombre de barrages construits - Nombre de puits et forages réalisés - Nombre de Bureaux recrutés 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports d'activités 	Disponibilité des ressources humaines et financières
Action 3 : Réalisation des pistes à bétail	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de pistes à bétail construites respectant les normes - Nombre de couloirs de passage pour animaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports d'activités 	Disponibilité des ressources humaines et financières
Action 4 : Construction des infrastructures sanitaires (cliniques vétérinaires et les équiper);	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de cliniques vétérinaires construites respectant les normes et équipées - Nombre de matériel spécifique 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports d'activités 	Disponibilité des ressources humaines et financières
Action 5 : Réalisation des marchés de bétail et de	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'APS élaborés - Nombre de marchés de 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports d'activités 	Disponibilité des ressources humaines et financières

Logique d'intervention	Indicateurs de performance	Source de vérification	Hypothèses/risques
céréales ;	<ul style="list-style-type: none"> - bétail et de céréales construits - Nombre de Bureaux recrutés 		
Action6 : Lutte contre les tracasseries routières	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'agents FDS sensibilisés - Nombre de contrôles effectués - Nombre d'agents sanctionnés pour abus de tracasserie - Collecte de données sur les tracasseries 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports d'activités 	Quid ????
Programme 2 : Renforcement des capacités des acteurs			
Objectif : Développer les compétences des acteurs pour la prévention, la gestion et le suivi des conflits	<ul style="list-style-type: none"> - Niveau de performance des structures dans la conduite de leurs activités d'appui à la gestion des conflits 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports d'activités 	Disponibilité des ressources humaines et financières
Action 1 : formation des agents par structures impliquées dans la gestion des infrastructures	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'agents formés - Nombre de curricula ou de programmes de formation édités - Niveau de performance des agents dans la conduite de leurs activités 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports d'activités - Rapports de formation curricula 	Disponibilité des ressources humaines et financières
Action 2 : Formation des cadres des structures centrales;	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de cadres formés - Nombre de curricula ou de programmes de formation destinés aux cadres édités 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports d'activités - Rapports de formation - Curricula 	Disponibilité des ressources humaines et financières
Action 3 : Organisation des formations continues pour les agents des structures centrales et déconcentrées	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'agents formés - Nombre de modules ou de programmes de formation destinés aux cadres édités - Nombre de sessions de formation 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports d'activités - Rapports de formation - Liste des participants - Modules 	Disponibilité des ressources humaines et financières
AXE 3 : SYNERGIE ET PARTENARIAT			
Programme 1 : Amélioration d'un mécanisme conjoint de coordination			
Objectif :renforcer la collaboration dans la gestion des conflits	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de participation aux concertations 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport semestriel - Rapport annuel 	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation effective des communautés
Action 1 : élaboration d'un programme de rapprochement entre les acteurs (leaders religieux et traditionnels, CILSS, Etats, FDS G5 Sahel, société civile)	<ul style="list-style-type: none"> - Programme - Nombre de rencontres - Taux de participation 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport semestriel - Rapport annuel 	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation effective des cadres du CILSS et des Etats et les autres acteurs - Disponibilité des ressources humaines et financières
Action 2 : renforcement	<ul style="list-style-type: none"> - Inventaire des expertises 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport 	Disponibilité des ressources

Logique d'intervention	Indicateurs de performance	Source de vérification	Hypothèses/risques
de la coordination des politiques en passant par une meilleure harmonisation des méthodes de prévision des conflits	<ul style="list-style-type: none"> - et des capacités techniques - Nombre de rencontres d'harmonisation - Nombre de participations 	<ul style="list-style-type: none"> - semestriel - Rapport annuel 	humaines et financières
Programme 2 : Promotion du Partenariat et la coordination des actions			
Objectif : Bâtir une synergie d'actions pour éviter les doublons des actions sur le terrain	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de participation - Nombre cadres de concertation des intervenants créé / et de points focaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport annuel 	Disponibilité des ressources humaines et financières
Action 1 : Création d'un cadre de concertation permanent entre les différents projets	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de rencontres - Nombre de calendrier - Taux de participation 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport annuel 	Disponibilité des ressources humaines et financières
Action 2 : Mise en place des actions complémentaires de développement pour gérer les conflits	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de projets élaborés et mis en place - Nombre de personnes touchées - Taux de participation - Nombre de personnes impliquées 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport annuel 	Disponibilité des ressources humaines et financières
Axe 4 : Pilotage et suivi-évaluation			
Action 1 : Planification et suivi évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de rapports de suivi-évaluation externe. - Nombre de rencontres d'évaluation interne - Nombre de missions de suivi- supervision - Nombre de budgets élaborés - Nombre de plans d'actions élaborés - Fonctionnement régulier des groupes techniques (nombre de réunions tenues / nombre prévu, nombre de rapports produits / nombre prévu) 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport de suivi-évaluation - Rapport d'exécution - PV de rencontres - Plan d'actions - Budget - Rapport des sessions du CP - 	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité des ressources humaines et financières requises
Action 2 : Archivage et documentation	<ul style="list-style-type: none"> - Niveau d'organisation et d'archivage des archives et documents du département 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport d'archivage 	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité des ressources humaines et financières requises

Groupe 4 : Thème : Organisation et fonctionnement des marchés de produits agricoles, des produits animaux / Examen et validation du plan d'action

<p>Composition du groupe</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. IRIE Lou Irié Colette, Présidente du Groupe (Côte d'Ivoire) 2. SENGHOR Aimé, Rapporteur (Sénégal) 3. MAIKAN Abdoul Aziz (Nigéria) 4. DARE Gamba Nana (Togo) 5. LANTEKA Widjoubà (Togo) 6. BLIVI ADOLE (Togo) 	<ol style="list-style-type: none"> 7. KPODAR Dédé (Togo) 8. GASSOUSSI Kiossiya (Togo) 9. AGBEGNIGAN K Kokou (Togo) 10. DOUA BELLO (Niger) 11. SIDIBE Barthélemy (Mali) 12. DENADI F. Gratien (Bénin) 13. KOULONG Akouavi (Togo) 14. KADIO Alda Aline (Cote d'Ivoire)
--	--

Chapitre 3 : Organisation et fonctionnement des marchés de produits agricoles, des produits animaux

3.3. Caractérisation des marchés de produits agricoles

Les marchés de produits agricoles sont caractérisés par d'importants flux à l'intérieur des pays et avec les pays voisins. Le tableau ci-dessous résume les flux des produits agricoles.

Etendre le champ d'action des Zones de production parce que tous les pays de l'Afrique de l'Ouest sont producteurs des spéculations citées

Parler de l'organisation des marchés des produits agricoles Exemple 1 : de la Cote d'Ivoire les femmes ont été organisées en coopératives pour faciliter la commercialisation des produits agricoles cette organisation est faite dans toutes les régions de la Cote d'Ivoire

Exemple 2 : Au nord Togo un mouvement de femmes subventionné par l'Etat dans la commercialisation de la tomate

Tableau 2 : Flux internes de céréales

Spéculations	Zones de production	Zones de transit	Zones de destination
Mil, sorgho	Inter fleuve de San, Ségou, Bankass, Koro et la région de Sikasso, Séno, Kita, Koutiala, Diéma, Didiéni, Monimpé, Bla	San, Ségou, Sikasso, Koutiala, Mopti, Bamako, Kayes	Mopti, Kayes, Gao, Bamako, Gossi et la région de Tombouctou, le sahel occidental, Kayes
Riz local	Office Niger, Inter fleuve, San, région de Mopti, Diré, Tombouctou, Sikasso	San, Bamako, Sikasso, Mopti, Kayes, Bla	Bamako, Ségou, Koutiala, San, Sikasso, et Kayes, Koulikoro
Maïs	Sikasso, Koutiala, Kita, Keniéba, Diéma	Sikasso, Koutiala, Niono, Diéma, Kayes,	Sikasso, Bamako,

Source : rapport de la mission conjointe d'évaluation des marchés et de la sécurité alimentaire au Mali, Campagne de commercialisation 2016/2017.

Tableau 3: Flux externes des céréales et légumineuses et autres produits

Spéculations	Pays/Zones d'origine	Pays/Zones de destination
Mil/Sorgho	Mali (Koutiala ; Sikasso, Ségou), Burkina Faso , Tchad	Côte d'Ivoire, Mauritanie, Niger, Sénégal , Soudan
Riz local	Mali (Ségou, Delta de Mopti, vallée du Niger de Gao et Tombouctou)	Mauritanie, Guinée,
Riz importé	Sénégal, Cote d'Ivoire, Lybie	Mali Ouest, Sud, Centre et Nord. Nord du Tchad (Borkou, Ennedi, Tibesti)
Maïs	Mali (Sikasso, Kayes), Burkina Faso	Sénégal, Niger, Mauritanie
Arachide	Mali (Koutiala, Sikasso, Kayes, San, Kita, Diéma, Bankass), Senegal	Cote d'Ivoire, Mauritanie, Niger, Guinée, Siéra Léone

Spéculations	Pays/Zones d'origine	Pays/Zones de destination
Niébé	Mali (Bankass, Koutiala, Sikasso, Diema, Kita), Burkina, Niger	Cote d'Ivoire, Sénégal, Libéria
Fonio	Mali (Bankass, Sikasso, Kita), Burkina	Cote d'Ivoire,
Sésame	Mali (Bankass, Koutiala, San) Niger Tchad	Burkina Faso Cameroun, Soudan, Nigéria
Poisson	Tchad (Lac)	Nigéria (Borno)
Pois chiche	Tchad	Soudan
Poivron	Niger	Nigéria

Source : rapport de la mission conjointe d'évaluation des marchés et de la sécurité alimentaire au Mali, Campagne de commercialisation 2016/2017

3.4. Caractérisation des marchés de bétails

Les marchés de bétails sont organisés en marchés de collecte, situés dans les zones de pâturage, en marchés intérieurs de consommation généralement dans les grandes villes, en marchés intérieurs à caractère sous régional, en marchés transfrontaliers.

Les marchés se tiennent à tour de rôle dans une même zone et s'alimentent mutuellement. Il y a ainsi des marchés qui se tiennent chaque trois (3) jours et d'autres chaque semaine. Cette organisation permet aux petits marchés (qui se tiennent chaque 3 jours) d'alimenter les plus gros qui se tiennent chaque semaine.

De manière générale, chaque grand marché (transfrontalier, intérieur à caractère sous régional) a son marché de rattrapage de sorte qu'en cas de perturbation de l'un, les acteurs se replient vers les marchés secondaires (marchés intérieurs, marchés de collecte).

Les marchés à bétails s'installent en dehors des zones d'habitation et/ou des marchés du tout-venant (céréales, légumes, viande, articles manufacturés...) pour faciliter l'arrivée du bétail et éviter les nuisances (poussière, déjections des animaux, bruits...). Quand ils sont dans les petites localités, Cependant le développement urbain a rejoint certains marchés à leur emplacement.

Il existe de nombreux marchés à bétails dont quelques-uns sont construits. A Ndjamena (Tchad) par exemple, il y a 2 grands marchés à bétails à savoir celui de Diguel et de Goudji, mais aucun n'est construit car les terrains qui les abritent ne sont pas destinés à ce type d'activité.

Dans les marchés construits, parfois avec l'appui de partenaires techniques et financiers, des COGES sont mis en place avec un comité de contrôle.

Les COGES sont composés des acteurs directs et indirects des marchés (commerçants, les éleveurs, les bouchers, commune d'implantation du marché, service technique de l'élevage...)

Les membres du COGES sont résidents de la localité d'implantation du marché. Le rôle du COGES est de collecter les taxes, assurer la maintenance du marché et réaliser les gros travaux d'entretien, assurer la sécurité des installations...

Les COGES disposent de leur comité de contrôle.

En conclusion, les marchés de bétails et de céréales sont peu organisés au Niger et au Tchad. Quand des comités de gestions existent, leur fonctionnement ne permet pas d'avoir de bonnes pratiques durables qui garantisse la sauvegarde des intérêts des animateurs du marché.

Tableau 4 : Flux externes du bétail

Spéculations	Pays/Zones d'origine	Pays/Zones de destination
Gros bétail : camelin et bovin	Tchad, Niger	Nigéria (Borno), soudan, lybie egypte
Gros bétail : bovin d'embouche	Burkina Faso	Nigéria, Côte d'Ivoire, Ghana, Bénin, Mali
Petit bétail : Ovin / Caprin	Tchad, Niger, Soudan	Burkina Faso

Source : Enquêtes terrain CEFCODE, novembre 2018

L'ensemble des flux du bétail et des céréales est résumé dans la carte 2 ci-dessous.

Carte 2: Carte des flux des produits (céréales et bétails)

PLAN D'ACTION

Logique d'intervention	Indicateurs de performance	Source de vérification	Hypothèses/risques
AXE 1 : amélioration des connaissances des acteurs sur les textes législatifs et règlementaires			
Programme 1 : Communication, sensibilisation et information des acteurs sur les textes législatifs et règlementaires			
Objectif global : favoriser la mobilisation sociale pour l'implication effective de toutes les parties prenantes à la gestion des conflits	<ul style="list-style-type: none"> - Taux d'amélioration du niveau de connaissance des acteurs - Diminution de la méconnaissance des droits et devoirs des acteurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport de CASEM - Revue à mi-parcours - Lettre Interne d'Informations (Bulletin) 	<ul style="list-style-type: none"> • Stabilité de l'environnement socio-politique national • Stabilité de l'environnement économique international
Action 1 : Sensibilisation de 90 % des acteurs, les leaders coutumiers et religieux et les structures locales, les structures déconcentrées de l'Etat, les maires en vue de leur implication dans la gestion des conflits et d'améliorer la demande de connaissance	<ul style="list-style-type: none"> - 90 % les leaders coutumiers et religieux et les structures locales, les structures déconcentrées de l'Etat, les maires - Nombre de campagnes menées ; - Nombre de structures communautaires (commission villageoises, COGES) renforcées - Nombre de personnes touchées par les campagnes de sensibilisation en faveur de la gestion des conflits 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports annuels et semestriel - Ordres de mission 	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité des ressources humaines et financières - Insécurité
Action 2 : • Mise en place d'un réseau de journalistes ou des communicateurs, de parlementaires et des élus locaux sur les textes règlementaires et législatifs de gestion des conflits	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de réseaux de journalistes/communicateurs - Nombre de parlementaires - Nombre d'entités touchées 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports annuel et semestriel - Publications 	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité des ressources humaines et financières
Action 3: • Organisation dans les différentes langues des émissions télévisuelles, des débats radiophoniques et des causeries éducatives sur la gestion des conflits en tenant compte des groupes spécifiques, etc.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de diffusion synthèse dans les journaux - Nombre des débats radiophoniques - Nombre d'émissions télévisuelles - Nombre de causeries débats - Pourcentage (%) de personnes touchées (en respectant le genre) 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports annuel et semestriel 	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité des ressources humaines et financières
Action 4: • Organisation des théâtres forum, des causeries débats et des projections de films	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de théâtres forum organisés - Nombre de causeries débats menés - Nombre de projection de films 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports annuel et semestriel 	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité des ressources humaines et financières

Logique d'intervention	Indicateurs de performance	Source de vérification	Hypothèses/risques
	- Pourcentage (%) de personnes touchées		
Action 5 : Organisation des caravanes de plaidoyer en faveur de la gestion des conflits	- Nombre de caravanes organisées - Nombre de régions et de communes couvertes - Nombre de personnes touchées	- Rapports annuel et semestriel	- Disponibilité des ressources humaines et financières
Action 6 : Elaboration des outils IECCS sur la gestion des conflits	- Nombre de modules IEC élaborés - Nombre de séances de sensibilisation - Nombre de rencontres organisées par an - Nombre d'ateliers organisés par an - Nombre de voyages d'études organisés par an - Nombre de personnes touchées	- Rapports annuel et semestriel	- Disponibilité des ressources humaines et financières
Programme 2 : Capitalisation des acquis et partage d'expériences sur la gestion des conflits			
Objectif : Capitaliser les bonnes pratiques et informer les acteurs sur ces pratiques	- Nombre de documents collectés - Nombre de bonnes initiatives - Nombre d'outils de bonnes pratiques - Volume de financement	- Rapports d'activités PRA/MARCHES - Rapport d'activités CONACILSS	- Disponibilité des ressources humaines et financières
Action 1 : Organisation des séminaires thématiques sur la gestion des conflits afin de sensibiliser tous les autres ministères et le secteur privé et la société civile	- Nombre de séminaires organisés - Nombre de thématiques - Nombre de personnes touchées du secteur public et du privé - Nombre de CASEM abordant des thématiques sur les conflits	- Rapports annuel et semestriel	- Disponibilité des ressources humaines et financières
Action 2 : Organisation des voyages d'études et d'échanges au niveau régional et sous régional	- Nombre de voyages d'études et d'échanges organisés - Nombre de régions et sous régions couvertes - Nombre de personnes touchées	- Rapports d'activités PRA/MARCHE S - Rapport d'activités CONACILSS	- Disponibilité des ressources humaines et financières
Action 3 : Organisation d'un forum national sur les conflits pour le partage d'expériences et de connaissance dans le domaine	- 1 forum national organisé - Nombre de personnes touchées - Nombre d'expériences discutées et partagées - Nombre de structures associatives en tant que centre de référence dans leur spécialité touchée - unecartographie des compétences conflits	- Rapports d'activités	- Disponibilité des ressources humaines et financières

Logique d'intervention	Indicateurs de performance	Source de vérification	Hypothèses/risques
	<ul style="list-style-type: none"> - établie - nombre de documents sur les conflits traduits en langues nationales 		
Axe 2 : Développement des infrastructures et appui à leur gestion			
Programme 1 : Réalisation des infrastructures socioéconomiques adaptées			
Objectif spécifique : Construire et adapter des infrastructures socioéconomiques	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de croissance des structures socioéconomiques - Nombre d'infrastructures 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports d'activités 	Disponibilité des ressources humaines et financières Insécurité
Action 1 : Réalisation des schémas régionaux d'aménagement du territoire	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'études SRAT réalisées et adoptées - Nombre de Bureaux d'études recrutés 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports d'activités 	Disponibilité des ressources humaines et financières
Action 2 : Réalisation des aménagements agricoles et pastoraux (construction de barrages et de forages et puits pastoraux) ;	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'APS élaborés - Nombre de barrages construits - Nombre de puits et forages réalisés - Nombre de Bureaux recrutés 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports d'activités 	Disponibilité des ressources humaines et financières
Action 3 : Réalisation des pistes à bétail	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de pistes à bétail construites respectant les normes - Nombre de couloirs de passage pour animaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports d'activités 	Disponibilité des ressources humaines et financières
Action 4 : Construction des infrastructures sanitaires (cliniques vétérinaires et les équiper);	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de cliniques vétérinaires construites respectant les normes et équipées - Nombre de matériel spécifique 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports d'activités 	Disponibilité des ressources humaines et financières
Action 5 : Réalisation des marchés de bétail et de céréales ;	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'APS élaborés - Nombre de marchés de bétail et de céréales construits - Nombre de Bureaux recrutés 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports d'activités 	Disponibilité des ressources humaines et financières
Action 6 : Lutte contre les tracasseries routières	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'agents FDS sensibilisés - Nombre de contrôles effectués - Nombre d'agents sanctionnés pour abus de tracasserie - Collecte de données sur les tracasseries 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports d'activités 	Quid ????
Programme 2 : Renforcement des capacités des acteurs			
Objectif : Développer les compétences des acteurs pour la prévention, la gestion et	<ul style="list-style-type: none"> - Niveau de performance des structures dans la conduite de leurs activités d'appui à la 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports d'activités 	Disponibilité des ressources humaines et financières

Logique d'intervention	Indicateurs de performance	Source de vérification	Hypothèses/risques
le suivi des conflits	gestion des conflits		
Action 1 : formation des agents par structures impliquées dans la gestion des infrastructures	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'agents formés - Nombre de curricula ou de programmes de formation édités - Niveau de performance des agents dans la conduite de leurs activités 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports d'activités - Rapports de formation curricula 	Disponibilité des ressources humaines et financières
Action 2 : Formation des cadres des structures centrales;	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de cadres formés - Nombre de curricula ou de programmes de formation destinés aux cadres édités 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports d'activités - Rapports de formation curricula 	Disponibilité des ressources humaines et financières
Action 3 : Organisation des formations continues pour les agents des structures centrales et déconcentrées	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'agents formés - Nombre de modules ou de programmes de formation destinés aux cadres édités - Nombre de sessions de formation 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports d'activités - Rapports de formation - Liste des participants - Modules 	Disponibilité des ressources humaines et financières
AXE 3 : SYNERGIE ET PARTENARIAT			
Programme 1 : Amélioration d'un mécanisme conjoint de coordination			
Objectif :renforcer la collaboration dans la gestion des conflits	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de participation aux concertations 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport semestriel - Rapport annuel 	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation effective des communautés
Action 1 : élaboration d'un programme de rapprochement entre les acteurs (leaders religieux et traditionnels, CILSS, Etats, FDS G5 Sahel, société civile)	<ul style="list-style-type: none"> - Programme - Nombre de rencontres - Taux de participation 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport semestriel - Rapport annuel 	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation effective des cadres du CILSS et des Etats et les autres acteurs - Disponibilité des ressources humaines et financières
Action 2 : renforcement de la coordination des politiques en passant par une meilleure harmonisation des méthodes de prévision des conflits	<ul style="list-style-type: none"> - Inventaire des expertises et des capacités techniques - Nombre de rencontres d'harmonisation - Nombre de participations 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport semestriel - Rapport annuel 	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité des ressources humaines et financières
Programme 2 : Promotion du Partenariat et la coordination des actions			
Objectif : Bâtir une synergie d'actions pour éviter les doublons des actions sur le terrain	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de participation - Nombre cadres de concertation des intervenants créé / et de points focaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport annuel 	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité des ressources humaines et financières
Action 1 : Création d'un cadre de concertation permanent entre les différents projets	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de rencontres - Nombre de calendrier - Taux de participation 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport annuel 	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité des ressources humaines et financières
Action 2 : Mise en place des actions	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de projets élaborés et mis en place 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport annuel 	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité des ressources humaines et financières

Logique d'intervention	Indicateurs de performance	Source de vérification	Hypothèses/risques
complémentaires de développement pour gérer les conflits	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de personnes touchées - Taux de participation - Nombre de personnes impliquées 		
Axe 4 : Pilotage et suivi-évaluation			
Action 1 : Planification et suivi évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de rapports de suivi-évaluation externe. - Nombre de rencontres d'évaluation interne - Nombre de missions de suivi- supervision - Nombre de budgets élaborés - Nombre de plans d'actions élaborés - Fonctionnement régulier des groupes techniques (nombre de réunions tenues / nombre prévu, nombre de rapports produits / nombre prévu) 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport de suivi-évaluation - Rapport d'exécution - PV de rencontres - Plan d'actions - Budget - Rapport des sessions du CP - 	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité des ressources humaines et financières requises
Action 2 : Archivage et documentation	<ul style="list-style-type: none"> - Niveau d'organisation et d'archivage des archives et documents du département 	Rapport d'archivage	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité des ressources humaines et financières requises

Groupe 3

Analyse des forces et faiblesses des acteurs, les opportunités et les menaces de l'environnement extérieur des acteurs et des zones concernées en matière de prévention et de gestion des conflits

Tableau 1 : Analyse SEPO des forces et des faiblesses des acteurs, les opportunités et les menaces

Les acteurs	Les forces	Les faiblesses	Les opportunités	Les menaces
<p>Les producteurs et organisations de producteurs de céréales et de bétails de vivriers et maraîchers (associations, fédérations unions, GIE, etc.)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de producteurs de céréales et de bétails organisés en associations, fédérations, unions et GIE - Existence d'associations, fédérations, unions, GIE de producteurs de céréales et de bétails assez fortes - Existence d'associations, fédérations, unions, GIE de producteurs de céréales et de bétails assez bien structurées - Début de consolidation des relations de partenariat entre les producteurs de céréales et de bétails avec les collectivités territoriales - Existence de main d'œuvre - Disponibilité des terres 	<ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise insuffisante des règles de fonctionnement - des associations, fédérations, unions insuffisamment formées - Connaissances et capacités limitées en vie associative, en gestion administrative, comptable et financière - Maîtrise insuffisance de la chaîne de valeur des filières céréales, des filières bétails, lait, cuirs et peaux - Relations de partenariat embryonnaire avec les collectivités territoriales dans certaines localités - Niveau d'étude très faible des membres - Faible capacité de mobilisation financière ; - Faible capacité de production ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence du CILSS avec ses projets (PRIA, P2RS, PRAPS) d'appui à la résilience des producteurs de céréales et du bétail - Disponibilité des services techniques (Agriculture, Elevage, Eau et Environnement) pour appuyer les producteurs de céréales et du bétail - Existence de structures chargées du suivi des systèmes de marché de céréales et du bétail - Disponibilité des collectivités territoriales à nouer des relations de partenariat avec les organisations, fédérations et unions de producteurs de céréales et de bétails - Existence d'un marché régional de plus en plus croissant - Une politique communautaire tournée vers le développement de la 	<ul style="list-style-type: none"> - L'insécurité - Le banditisme - Les rebellions - Les conflits ethniques et identitaires - Les conflits entre agriculteurs et éleveurs - Les tracasseries et les rackets du tout genre (les intermédiaires) - Méconnaissance des différents textes réglementaires et législatifs en matière de libre circulation des personnes et des biens - Identification foncière - L'accroissement industriel des cultures de rente - L'orpillage anarchique - Changement climatique - La concurrence déloyale des produits extracommunautaires - ----

Les acteurs	Les forces	Les faiblesses	Les opportunités	Les menaces
			production régionale de produits agroalimentaires	
Les commerçants de céréales et de bétails	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de commerçants de céréales et de bétails organisés en associations, fédérations, unions et GIE - Existence d'associations, fédérations, unions, GIE de commerçants de céréales et de bétails assez fortes - Existence d'associations, fédérations, unions, GIE de commerçants de céréales et de bétails assez bien structurées - Début de consolidation des relations de partenariat entre les commerçants et organisations de commerçants de céréales et de bétails avec les collectivités territoriales 	<ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise insuffisante des règles de fonctionnement - des associations, fédérations, unions, GIE insuffisamment formées - Connaissances et capacités limitées en vie associative, en gestion administrative, comptable et financière - Maîtrise insuffisance de la chaîne de valeur des filières céréales, des filières bétails, lait, cuirs et peaux - Relations de partenariat embryonnaire des commerçants et organisations de commerçants de céréales et de bétails avec les collectivités territoriales dans certaines localités - Niveau d'étude très faible des membres - Maîtrise insuffisante des tics 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence du CILSS avec ses projets et programmes (PRIA, P2RS, PRAPS) d'appui à la résilience des commerçants de céréales et de bétails - Disponibilité des services techniques (Agriculture, Elevage, Eau et Environnement) pour appuyer les commerçants de céréales et de bétails - Existence de structures chargées du suivi des systèmes de marché de céréales et du bétail - Disponibilité des collectivités territoriales à nouer des relations de partenariat avec les organisations, fédérations et unions de producteurs de céréales et de bétails - Existence d'un marché régional de plus en plus croissant - Une politique communautaire tournée vers le développement du commerce intra régional 	<ul style="list-style-type: none"> - L'insécurité - Le banditisme - Les rebellions - Les conflits ethniques et identitaires - Les conflits entre agriculteurs et éleveurs - Les tracasseries et les rackets du tout genre - Méconnaissance des différents textes réglementaires et législatifs en matière de libre circulation des personnes et des biens - Certaines restrictions saisonnières des pays - Les politiques drastiques des Etats en matière de sécurité face au terrorisme - Menace des produits extracommunautaires - L'insuffisance des infrastructures
Les autorités politiques et administratives, les forces de défense et de sécurité (FDS)	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité des autorités politiques et administratives à accompagner les producteurs et les organisations de 	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de présence de certains corps de l'administration publique sur toute l'étendue des 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence du G5 Sahel - Volonté politique affichée de tous les Etats à assurer la présence de l'Etat partout et 	<ul style="list-style-type: none"> - Méconnaissance des différents textes réglementaires et législatifs en matière de libre

Les acteurs	Les forces	Les faiblesses	Les opportunités	Les menaces
	<p>producteurs, les commerçants et les organisations des commerçants</p> <ul style="list-style-type: none"> - Expériences confirmées dans l'élaboration des textes réglementaires et législatifs en matière de libre circulation des personnes et des biens 	<p>territoires (douanes, services techniques, FDS, etc.)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Moyens matériels, humains et financiers insuffisants des Etats pour le financement, la mise en œuvre et le suivi de la mise en œuvre des projets et programmes - Capacités limitées à diffuser et à faire respecter les textes réglementaires et législatifs en matière de libre circulation des personnes et des biens - Insuffisance des politiques nationales et régionale - Faible collaboration avec les unions, fédérations, GIE-- 	<p>sur toute l'étendue des territoires</p> <ul style="list-style-type: none"> - Volonté politique affichée de tous les Etats à faire respecter l'ordre et la discipline partout et sur toute l'étendue des territoires - Existence d'organisations de fédération union—assez bien structurées 	<p>circulation des personnes et des biens</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'insuffisance de conscience professionnelle d'un certain nombre d'agents - L'insécurité - Le banditisme - Les rebellions - L'insuffisance d'engagement professionnel à servir et/ou à assurer la sécurité des biens et des personnes - Faiblesse de la démocratie - ---
<p>Les services techniques d'agriculture et d'élevage, des Eaux et Forêts, autres</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité des services techniques d'agriculture, d'élevage, des Eaux et Forêts et autres à accompagner les producteurs et les organisations de producteurs, les commerçants et les organisations des commerçants - Expériences confirmées dans l'appui à l'élaboration des textes réglementaires et législatifs en matière de libre circulation des personnes et des biens 	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de présence de certains services techniques (agriculture, élevage, Eaux et Forêts et autres) sur toute l'étendue des territoires - Moyens matériels, humaines et financiers insuffisants des services techniques (agriculture, élevage, Eaux et Forêts et autres) pour l'appui technique, le suivi de la mise en œuvre des projets et programmes de développement - Capacités limitées des 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence du G5 Sahel - Volonté politique affichée des responsables des services techniques d'agriculture, d'élevage, des Eaux et Forêts et autres pour assurer l'appui technique, le suivi de la mise en œuvre des projets et programmes de développement - Existence de PTFs appuyant les organisations de producteurs, de commerçants---- - Politique régionale agricole favorable 	<ul style="list-style-type: none"> - Méconnaissance des différents textes réglementaires et législatifs en matière de libre circulation des personnes et des biens - L'insuffisance - 0Manquede conscience professionnelle - L'insécurité - Le banditisme - Les rebellions -

Les acteurs	Les forces	Les faiblesses	Les opportunités	Les menaces
		<p>services techniques (agriculture, élevage, Eaux et Forêts et autres) à diffuser et à faire respecter les textes réglementaires et législatifs en matière de libre circulation des personnes et des biens</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faible collaboration avec les organisations de producteurs, commerçants- 	-	
Les collectivités territoriales	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité des services au niveau des collectivités territoriales pour accompagner/travailler avec les producteurs et les organisations de producteurs, les commerçants et les organisations de commerçants 	<ul style="list-style-type: none"> - Moyens matériels, humaines et financiers insuffisants des services des services au niveau des collectivités territoriales pour l'appui technique, le suivi de la mise en œuvre des projets et programmes de développement - Capacités limitées des services au niveau des collectivités territoriales à diffuser et à faire respecter les textes réglementaires et législatifs en matière de libre circulation des personnes et des biens - Insuffisance de compétences pour assurer le rôle de maître d'ouvrage - Insuffisance de compétences dans l'élaboration des cahiers de charges, des protocoles et accords de collaboration et de partenariat 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence du G5 Sahel - Volonté politique affichée des responsables des services au niveau des collectivités territoriales pour assurer l'appui technique, le suivi de la mise en œuvre des projets et programmes de développement en partenariat avec les producteurs et les organisations de producteurs, les commerçants et les organisations de commerçants - Existence du CILSS avec ses projets et programmes (PRIA, P2RS, PRAPS) pour l'appui à la résilience des commerçants de céréales et de bétails ainsi qu'aux différents services des collectivités territoriales 	<ul style="list-style-type: none"> - Méconnaissance des différents textes réglementaires et législatifs en matière de libre circulation des personnes et des biens - Insuffisance de compétences pour assurer le rôle de maître d'ouvrage - Insuffisance de compétences dans l'élaboration des cahiers de charges, des protocoles et accords de collaboration et de partenariat

Les acteurs	Les forces	Les faiblesses	Les opportunités	Les menaces
<p>Les projets et programmes (G5 Sahel, PRAPS, PRIA, P2RS, etc.)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibles des financements au niveau du CILSS à travers les projets et programmes (PRAPS, PRIA, P2RS, etc.) - Disponibilité des partenaires techniques et financiers à apporter l'appui conséquent pour la mise en œuvre des projets et programmes et de développement - Prise de conscience des besoins d'intégration des projets et programmes financés par le CILSS (PRAPS, PRIA, P2RS, etc.) - Début de consolidation des liens et relations de partenariat pour appuyer la mise en place et le fonctionnement des cadres d'échanges et de concertations 	<ul style="list-style-type: none"> - Cadres de rencontres, de concertation et d'échanges informels - Insuffisance d'intégration des projets et programmes financés par le CILSS (PRAPS, PRIA, P2RS, etc.) - 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence du G5 Sahel - Volonté politique affichée des CONACILSS à mettre en place un cadre formel de concertation des projets et programmes financés par le CILSS afin d'éviter les doublons, les gaspillages, les détournements - Existence du CILSS avec ses projets et programmes (PRIA, P2RS, PRAPS) pour l'appui à la résilience des commerçants de céréales et de bétails ainsi qu'aux différents services des collectivités territoriales 	<ul style="list-style-type: none"> - Méconnaissance des différents textes réglementaires et législatifs en matière de libre circulation des personnes et des biens - L'insécurité - Le banditisme - Les rebellions - Mauvaise et/ou Problème d'identification des acteurs clés pour la mise en œuvre des projets et programme (faiblesse organisationnelle des acteurs) -

